



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

Communication

www.ifce.fr



SOMMAIRE



© IFCE/Benoît LEMAIRE



© Clément LOSFELD



© IFCE/Benoît LEMAIRE

4-5 **ÉDITORIAUX** par Alain Tisseuil et Jean-Roch Gaillet

6 **GOUVERNANCE**

14 **MISSIONS AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE**

42 **PILOTER POUR ANTICIPER**

ÉDITORIAUX

2021 EST UNE ANNÉE MARQUÉE POSITIVEMENT PAR LA CONCERTATION DANS LA FILIÈRE



PAR **ALAIN TISSEUIL**
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION



Je reste à l'écoute en 2022. Il s'agit de la dernière année de mise en œuvre du COP actuel. La stratégie est donc connue. Les bilans réguliers réalisés me permettent d'affirmer que les objectifs de l'IFCE seront atteints. La place indispensable de l'institut est reconnue et légitimée par ces cinq années d'actions au service du cheval et de l'équitation. Nous avons pu répondre présent à chaque fois que la filière en a eu besoin. Nous poursuivons dans cette voie !



La concertation dans la filière est notamment permise par la dynamique des conseils et comités de l'IFCE, tous actifs et orchestrés par le conseil d'administration. J'ai pu réunir les présidents et animateurs des six instances à Saumur en septembre, cela a renforcé la transversalité des actions menées, au bénéfice de la filière et de ses acteurs.

Cette réunion s'est déroulée la veille du conseil d'administration en présentiel au Haras national du Pin. Quel plaisir de se retrouver après les deux réunions organisées en visioconférence en mars et juin ! J'ai pu y apprécier une participation active de chacun des membres : les représentants de l'Etat, de la filière, des territoires et du personnel.

Nous avons été chaleureusement accueillis au ministère chargé des sports par Frédéric Dambier pour la réunion de novembre, après accord de Gilles Quénehervé, directeur des sports. Le conseil d'administration était complet, après la nomination du préfet Henri d'Abzac en tant que représentant du Premier Ministre par arrêté du 19 octobre 2021, puis celle de M. Nicolas Lagarde, désigné par le ministre chargé du budget par arrêté du 18 novembre 2021.

A cette occasion, les interventions d'Andrée Cypres et de Caroline Sionneau, liées à la filière course, ont été sources d'échanges passionnants.

Les quatre réunions de l'année ont également été marquées par la mise en valeur de l'actualité de l'IFCE par le directeur général, afin que cette instance de gouvernance ait toujours une bonne connaissance des activités diverses des agents de l'IFCE.

Malgré les conditions sanitaires chaotiques, j'ai poursuivi mes déplacements et rencontres avec la filière. J'ai notamment pu me rendre au salon du cheval de Lyon et ai eu le plaisir d'échanger avec Michel Guiot et Thierry Trazic, respectivement présidents de la société hippique française (SHF) et de la société française des équidés de travail (SFET), élus en 2021. Je salue leur engagement, ainsi que celui de Serge Lecomte, réélu à la présidence de la fédération française d'équitation (FFE) en avril 2021.

Grâce à l'accord de nos tutelles, ministère chargé de l'agriculture et ministère chargé des sports, nous avons démarré les travaux de construction du prochain contrat d'objectifs et de performance (COP) pour l'IFCE. Le conseil d'administration y est pleinement engagé et je conduis ce sujet stratégique avec sérieux et motivation.

Je suis pleinement à l'écoute de la filière sur ses évolutions et ses enjeux, pour construire un établissement qui les accompagne de façon efficiente. Je suis également à l'écoute des agents de l'établissement, y compris pendant les périodes difficiles. Ma présence régulière à Pompadour et à Saumur, ou encore lors des événements ; également mes échanges réguliers avec les organisations syndicales, participent au retour à la sérénité de l'établissement. ■

EN 2021, L'IFCE A POURSUIVI ET DÉVELOPPÉ SES ACTIONS AU BÉNÉFICE DES ACTEURS DU CHEVAL ET DE L'ÉQUITATION



PAR **JEAN-ROCH GAILLET**
DIRECTEUR GÉNÉRAL



En 2022, nous accompagnons la rédaction de notre prochain COP qui débutera le 1^{er} janvier 2023. Nous poursuivons notre engagement vers la transition numérique, enjeu transversal. Celle-ci se met en œuvre en interne dans nos outils du quotidien et dans toutes nos modalités de contact avec nos partenaires et clients, les démarches SIRE en tête. Nous profitons également de la Présidence française de l'Union européenne (PFUE) du premier semestre pour organiser, à Saumur, un colloque mettant en lumière le cheval, un atout pour le monde d'après, en France et en Europe.



Comme la crise sanitaire a continué en 2021, nous avons recueilli les demandes, le traitement et le paiement de la seconde vague d'aide financière exceptionnelle aux structures équestres touchées par cette crise. Au total, en 2020 et 2021, nous avons attribué près de 22 millions d'euros à près de 6 000 structures équestres. Ce sujet est traité par le comité de filière. Pour 2022, en dehors des sujets d'actualité, les principaux thèmes abordés par ce comité seront l'économie de la filière, la représentativité de sa gouvernance, le développement durable et le bien-être animal.

Nos deux observatoires éclairent les acteurs par la production de données fiables et objectives, outils d'aide à la décision pour les représentants de l'Etat et de la filière équine. Ces informations ont également été utilisées dans le cadre des travaux de construction du prochain contrat d'objectifs et de performance, ou COP 2023-2027. Outre les analyses macro-économiques que nous pratiquons déjà, nous avons pu obtenir les autorisations nous permettant d'accéder aux données des entreprises, permettant l'approche micro-économique.

Conscient que les métiers du cheval et de l'équitation n'attirent plus autant, l'IFCE a répondu à cette question de la filière. Concernant les métiers maintenant reconnus en tension, l'objectif est d'attirer, de retenir et de développer les futurs acteurs du monde du cheval. L'opération de promotion des métiers #lechevalrecrute a été initiée avec nos partenaires des courses hippiques (AFASEC) et la fédération française d'équitation (FFE). Quatre métiers du cheval et de l'équitation ont rejoint les deux déjà inscrits au prestigieux concours du meilleur apprenti de France, grâce à la convention signée avec le président de la société nationale des meilleurs ouvriers de France (MOF).

La réouverture progressive des frontières a relancé nos partenariats de valorisation de la filière équine française à l'international. L'IFCE s'est mobilisé auprès de Business France pour participer à l'exposition universelle à Dubaï en décembre. Enfin, l'équitation de tradition française a rayonné en Espagne grâce à une série de galas présentée à Cordoue ; le Cadre noir n'était pas sorti de France depuis 2019 !

L'équitation prend aussi sa place dans le monde sportif par le renforcement des synergies avec l'institut national du sport, de l'expertise et de la performance (INSEP), les écoles nationales de montagne et de voile, les centres de ressources régionaux (CREPS) et le musée national du sport.

Comme en 2020, les agents de l'IFCE se sont adaptés à la crise sanitaire liée au coronavirus en 2021. Le manque à gagner pour l'établissement a été important, même si inférieur à celui de 2020. D'autres éléments ont également marqué l'organisation de l'établissement. Notons les départs à la retraite de l'écuyer en chef Patrick Teisserenc et du directeur des formations Jean-Michel Pinel, dont je salue l'engagement. Nous avons pu accueillir avec plaisir le 38^{ème} écuyer en chef Thibaut Vallette pour diriger le pôle équitation et Flavie Bariller à la tête des formations de l'IFCE.

Pour rester attentif à chacun des agents, fin 2021, nous avons démarré la préparation d'un plan d'actions permettant d'améliorer le bien-être au travail et assurer une meilleure prévention des risques psychosociaux.

En 2021 enfin, notre présence en territoires a prouvé son importance pour conserver une proximité avec nos partenaires, dont les professionnels. Je remercie particulièrement les contrôleurs et identificateurs IFCE qui y poursuivent leur engagement au service d'une traçabilité irréprochable. ■



GOUVERNANCE



- 8 LA GOUVERNANCE DE L'IFCE
- 9 ENCOURAGER LA CONCERTATION
- 13 MANAGEMENT ET ORGANISATION

LA GOUVERNANCE DE L'IFCE

© IFCE/Bruno JEHANNE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



ALAIN TISSEUIL

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'IFCE

SEPT REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT

Un désigné par le Premier Ministre

Henri d'Abzac, préfet, nommé par arrêté du 19 octobre 2021.

Deux désignés par le ministre chargé de l'agriculture

Valérie Métrich-Hecquet, directrice générale de la performance économique et environnementale des entreprises (DGPE), ou son représentant **Pierre Tribon**, chef du bureau du cheval et de l'institution des courses (DGPE).

Philippe Auzary, directeur adjoint des affaires financières, sociales et logistiques.

Deux désignés par le ministre chargé des sports

Gilles Quénéhervé, directeur des sports, ou sa représentante **Audrey Perusin**, sous-directrice en charge du pilotage des réseaux du sport à la direction des sports.

Sophie Dubourg, directrice technique nationale de la Fédération française d'équitation (FFE).

Un désigné par le ministre chargé du budget

Nicolas Lagarde, chef du bureau de l'agriculture de la 7e sous-direction de la direction du budget, nommé par arrêté du 18 novembre 2021.

Un désigné par le ministre des armées

Général Emmanuel Charpy, Commandant les écoles militaires de Saumur et l'école de cavalerie.

COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT

Sylvain Réallon, sous-directeur « filières forêt-bois, cheval et bioéconomie ».

DOUZE PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

Deux élus locaux

Isabelle Devaux, conseillère départementale du Maine-et-Loire, vice-présidente de la communauté d'agglomération Saumur Val-de-Loire, présidente de la commission ruralité, agriculture, cheval et filière bois.

Alain Tisseuil, maire d'Arnac-Pompadour.

Le président de la Société hippique française (SHF)

Michel Guiot, président de la Société hippique française.

Le chef des sports équestres militaires

Lieutenant-colonel Maurice Payment, chef des sports équestre militaires, centre national des sports de la Défense.

Pour le secteur de l'agriculture, quatre personnalités

Andrée Cyprès, exploitante agricole d'un élevage de chevaux de course, propriétaire agréée auprès de France Galop.

Caroline Sionneau, responsable administratif et financier d'une écurie d'entraînement de chevaux de courses au trot.

Odile Audinot, secrétaire générale de la Fédération nationale du cheval (FNC), vice-présidente de la commission cheval FDSEA Ain.

Véronique Monteil, présidente de l'Association nationale du Poney Landais, vice-présidente de la SFET.

Pour le secteur des sports, quatre personnalités

Martine Fernet, gérante de société.

Thierry Gausseron, administrateur général de l'EPA Château, Musée et domaine national de Versailles.

Serge Lecomte, président de la Fédération française d'équitation (FFE), ou son représentant **Frédéric Bouix**, délégué général de la Fédération française d'équitation (FFE).

Philippe Rozier, sportif de haut niveau, cavalier professionnel.

QUATRE REPRÉSENTANTS ÉLUS DU PERSONNEL

Florence Brunerie, représentante FO

Thierry Duchaussoy, représentant CFDT

Jean-François Gourdon, représentant FO

Frédéric Guillot, représentant CGT

ENCOURAGER LA CONCERTATION

© IFCE/Alain LAURIOUX

CINQ CONSEILS ET COMITÉS ACTIFS CONFORMÉMENT AU COP, UNE COMMISSION SUPPLÉMENTAIRE

Le contrat d'objectifs et de performance 2018-2022 de l'IFCE mentionne cinq conseils et comités. Ceux-ci ont pour rôle d'être des lieux privilégiés de dialogue entre les services de l'Etat et les principales organisations professionnelles de la filière équine. Ils traitent des sujets transversaux et stratégiques et mettent en œuvre des opérations concrètes, au service de l'intérêt général. L'année 2021 a été une année studieuse et active pour ces cinq instances de concertation. La conjoncture 2020 en a créé une sixième : la commission génétique équine et asine, elle aussi dynamique en 2021.

Ces conseils et comités rendent compte de leurs travaux au conseil d'administration de l'IFCE. Leurs présidents sont nommés. Ces derniers sont choisis pour leur connaissance des enjeux à traiter et leur implication impulse la dynamique indispensable aux projets transverses :

- ♦ **comité de filière** : Gérard Rameix. Conseiller maître à la Cour des comptes et trésorier de la SHF ;
- ♦ **conseil de l'emploi et de la formation** : Michel Chauveau. Ancien directeur de l'INSEP et membre du comité d'histoire du ministère chargé des sports ;
- ♦ **conseil scientifique** : Etienne Verrier. Enseignant chercheur à AgroParisTech en génétique animale, directeur adjoint de l'UMR génétique animale et biologie intégrative à l'INRAE Jouy-en-Josas ;
- ♦ **comité SIRE** : Philippe Lemaître : actif dans différentes structures socio-professionnelles de la filière équine ;

- ♦ **comité culture, patrimoine et UNESCO** : Didier Garnier. Inspecteur général de l'agriculture honoraire, ancien directeur de l'AFASEC et ancien directeur général par intérim de l'IFCE ;
- ♦ **commission génétique équine et asine** : Pascal Cadiou, éleveur et président du stud-book Selle français. ■



PASCAL CADIOU, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION GÉNÉTIQUE ÉQUINE ET ASINE



Aujourd'hui, il y a de forts enjeux pour l'élevage français en génomique : les éleveurs ont besoin d'outils efficaces et diversifiés pour permettre à leurs produits de rester compétitifs sur le plan international. Les avis sont encore partagés sur les évolutions à mettre en œuvre et sur les moyens dont il faut se doter pour sélectionner les équidés et sauvegarder la diversité génétique de nos races. Rien de plus normal ! Mais, nous devons réfléchir dès maintenant aux outils qui seront les nôtres, demain. Cette commission est une indispensable instance de concertation pour écouter et prendre en compte les besoins de la filière dans ce domaine. Elle permet des échanges constructifs entre les socioprofessionnels, les scientifiques et les représentants de l'état et ainsi d'éclairer les débats sur les questions d'actualité.



EN SAVOIR +



COMITÉ DE FILIÈRE

En 2021, le comité de filière, réunissant les principaux représentants de la filière équine, a finalisé le rapport d'étape sur l'impact de la pandémie de Covid-19 sur la filière cheval.

Il s'est également mobilisé sur la thématique du bien-être animal en s'appuyant, notamment, sur l'opération #raceandcare menée par la fédération nationale des courses hippiques (FNCH) et sur les travaux des ingénieurs spécialisés de l'IFCE.

Le comité s'est investi dans le cadre du Varenne de l'eau et de l'adaptation au changement climatique, lancé le 28 mai 2021 par Julien Denormandie, ministre de l'agriculture et de l'alimentation et Béragère Abba, secrétaire d'État

chargée de la Biodiversité. Les contraintes liées aux activités hippiques ont été identifiées, avec des pistes de progrès à mettre en œuvre.

La préparation de la politique agricole commune (PAC) a fait l'objet d'un travail collectif sur l'adaptation du plan stratégique national à la diversité des activités hippiques. A ce titre, le comité de filière a porté plusieurs « position papers » au European Horse Network (EHN) sur les atouts verts du cheval et sur les taux de TVA.

Ce comité a également contribué à l'élaboration de la loi sur la maltraitance animale votée le 30 novembre 2021. En effet, les travaux menés sur le certificat de connaissances à destination des primo-détenteurs, sur la névrectomie ou sur les équidés délaissés par leurs propriétaires, ont contribué à son contenu. ■

EN SAVOIR +



PERSPECTIVES 2022

Crise sanitaire : une seconde étude sur la résilience de la filière équine face à l'impact du Covid-19 va paraître, tant sur les aspects emplois que sur une analyse économique fine des entreprises.

Bien-être animal : le comité de filière soutiendra les initiatives des acteurs pour améliorer les pratiques et communiquer positivement.

Emploi : un travail est en cours sur les aspects sociaux, les conditions de travail ainsi que l'adaptation de l'offre aux attentes sociétales en évolution.

Veille collective : poursuite du travail de veille collective sur les réglementations, les nouvelles pratiques et se projeter vers les JOP (jeux olympiques et paralympiques) 2024 avec optimisme et solidarité.

CONSEIL DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

Le conseil de l'emploi et de la formation (CEF) a l'objectif de réunir l'ensemble des acteurs de la filière, publics et privés, concernés par l'adéquation entre la formation et l'emploi. En 2021, deux réunions plénières et une réunion spécifique se sont tenues autour de deux principaux axes : l'attractivité des métiers et la structuration de la formation.

Depuis une dizaine d'années, la filière équine est marquée par des difficultés de recrutement qui se généralisent aujourd'hui à l'ensemble des métiers. Pour pallier ce phénomène, les acteurs se mobilisent pour trouver ensemble des leviers d'action.

Le CEF les accompagne dans cette démarche par :

- ◆ la diffusion et création de connaissances, notamment grâce aux observatoires de l'IFCE ;
- ◆ la mise en place d'actions, telle que la demande d'inscription des métiers de cavalier d'entraînement et de lad driver à la liste des métiers en tension du ministère du travail ;
- ◆ la promotion des métiers et des formations au prestigieux concours des meilleurs apprentis de France, porté par la Société nationale des meilleurs ouvriers de France (MOF).

PERSPECTIVES 2022

Poursuite des travaux avec le souci d'inclure, dans la démarche réflexive, la question du bien-être équin et de sa place dans l'enseignement des professionnels en devenir.

Si l'urgence porte sur l'attractivité des métiers, des formations et de l'emploi, les acteurs n'oublient pas le besoin de contribuer à la montée en compétences des travailleurs de la filière. Pour ce faire, les membres du CEF travaillent à harmoniser les certifications dans le but de rendre le schéma de formation plus compréhensible et cohérent. Le CEF se félicite de voir ce dossier de longue haleine s'inscrire dans une logique de filière. ■

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Le conseil scientifique de la filière équine oriente la programmation de la recherche équine française en adéquation avec les besoins de la filière. Il contribue à la politique de recherche et de développement de l'IFCE et veille à sa cohérence.

Exceptionnellement en 2021, les appels à projets de recherche, développement et transfert ont été rouverts au printemps. Ce sont donc deux appels à projets qui ont été lancés.

Le conseil scientifique s'est réuni deux fois en 2021 :

- ◆ en février pour étudier les propositions soumises en réponse aux appels à projets de recherche, développement et transfert (52 projets soumis, 24 financés), pour un montant total attribué de 844 000 euros ;
- ◆ en septembre, pour expertiser les comptes rendus des projets financés antérieurement (47

projets), étudier les propositions soumises en réponse aux appels à projets du printemps (21 projets soumis, 8 financés), pour un montant total attribué de 430 000 euros.

Les appels à projets s'articulent autour de cinq thèmes :

- ◆ cheval et société ;
- ◆ sciences vétérinaires et zootechniques ;
- ◆ sport : santé et performance ;
- ◆ infrastructures, matériels et outils ;
- ◆ produits et services fournis par les équidés. ■

EN SAVOIR +



PERSPECTIVES 2022

Poursuite des travaux, avec une attention toujours portée à l'adéquation entre les programmes de recherche financés et les besoins du terrain, ainsi que les attentes sociétales.

COMITÉ SIRE

Le comité SIRE, composé des différents représentants de la filière s'est réuni deux fois en 2021. Il coordonne la poursuite des efforts d'amélioration des procédures et des outils SIRE pour répondre aux attentes des utilisateurs.

Concernant le volet amélioration des procédures, toutes les actions proposées par le groupe de travail ont été validées en séance plénière, parmi elles :

- ◆ l'amélioration des échanges informatisés avec les laboratoires avec une volonté de les rendre obligatoires (courrier adressé à la DGAI (direction générale de l'alimentation) en ce sens) pour les analyses de la monte ;
- ◆ l'ouverture de la démarche de changement de propriété sur internet sans retour de l'original de la carte d'immatriculation au SIRE ;
- ◆ la poursuite de l'étude sur la dématérialisation de la démarche des chevaux d'origine non constatés (ONC).

Pour le volet réglementaire, les échanges ont porté sur :

- ◆ l'agrément des organismes de

sélection et les textes d'application du règlement européen zootechnique ;

- ◆ les impacts de la loi santé animale sur l'exclusion de la consommation humaine et l'émission des documents d'identification avec la mise en place du nouveau modèle de document d'identification en 2022.

Au plan financier, après deux années légèrement déficitaires, l'année 2021 est significativement bénéficiaire. Ceci grâce à une augmentation marquée de l'activité et aux évolutions tarifaires validées par le groupe en 2021, en particulier sur les ONC et importés. ■

PERSPECTIVES 2022

Peu d'évolution de tarifs en 2022, année de transition avec l'ouverture des changements de propriété en ligne et un nouveau prestataire pour les typages ADN et contrôles de filiation.

EN SAVOIR +



EN SAVOIR +



COMITÉ CULTURE, PATRIMOINE ET UNESCO

Dernier né, en 2020, des cinq conseils et comités prévus par le COP, le comité culture, patrimoine et UNESCO s'est réuni en mars et en juin 2021. Il a fait une première restitution de ses travaux au conseil d'administration de l'IFCE le 30 juin.

Sa première réalisation a été la rédaction collégiale du rapport périodique confortant l'inscription de l'Équitation de tradition française (ETF). Le rapport a été rédigé avec le soutien de la mission française pour la culture équestre et confié au ministère de la culture pour être ensuite porté auprès de l'UNESCO. Les membres du comité ont été sollicités et les services de l'IFCE ont apporté leur contribution.

L'UNESCO incite à l'élargissement des communautés. Ainsi, et la liste n'est pas complète, les artistes équestres, les pratiquants de l'équitation de travail ou pastorale, les meneurs en attelage de tradition, se reconnaissant dans la doctrine et les valeurs

de l'ETF, ont également apporté leur contribution. Le Cadre noir réaffirme ainsi sa qualité d'ambassadeur de l'ETF, au cœur des missions de l'IFCE : recherche, développement, formation et sport de haut niveau.

Au sein du comité, neuf groupes de travail se répartissent les travaux sur toutes les questions patrimoniales de l'IFCE, portées par les marques Haras nationaux et Cadre noir de Saumur. ■

EN SAVOIR +



PERSPECTIVES 2022

Les neuf groupes de travail, rassemblant plus de 100 experts, commenceront à produire et assurer la mise en œuvre d'actions concrètes au service de la culture et du patrimoine.

COMMISSION GÉNÉTIQUE ÉQUINE ET ASINE

La commission génétique équine et asine a été créée en 2020 suite aux évolutions réglementaires importantes concernant l'organisation de la sélection lors de l'entrée en vigueur du règlement zootechnique de l'Union européenne.

Le ministère en charge de l'agriculture a ainsi confié à l'IFCE l'organisation et l'animation de cette nouvelle instance de concertation dédiée à la filière équine. Elle fonctionne depuis 2021 en miroir de la commission thématique interfilière « ressources zoogénétiques » animée par FranceAgriMer pour les autres espèces. La commission entretient d'ailleurs avec cette dernière des échanges transversaux, notamment sur l'économie des filières animales et sur la gestion de la biodiversité des ressources génétiques.

Un rôle prédominant est donné aux acteurs professionnels afin qu'ils soient un relais efficace et puissent pleinement investir les missions qui leur sont désormais dévolues concernant l'amélioration et la préservation du patrimoine génétique des animaux d'élevage :

- ♦ émission d'avis relatifs aux évolutions réglementaires liées à la génétique ;
- ♦ étude des dossiers de demande d'agrément des organismes de sélection ou des organismes gérant le contrôle des performances ;
- ♦ suivi des agréments de ces organismes ;
- ♦ préconisations sur des sujets scientifiques et techniques d'actualité.

Elle est composée de 11 socioprofessionnels, quatre scientifiques (agronomes et vétérinaires), de

cinq représentants du ministère de l'agriculture et d'un représentant de l'IFCE, qui assure l'animation de la commission. Elle est sous présidence socioprofessionnelle, qui est actuellement assurée par Pascal Cadiou, président du Stud-book Selle français. ■

PERSPECTIVES 2022

Maintien d'une concertation active, à l'image des échanges 2021 sur tous les sujets d'actualités, notamment les évolutions réglementaires et la valorisation de la génomique.

EN SAVOIR +



MANAGEMENT ET ORGANISATION

LE QUOTIDIEN DES AGENTS S'INSCRIT DANS LE CADRE DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2018-2022

Ce projet d'établissement (PE), rédigé selon un mode collaboratif, précise la manière dont les objectifs stratégiques du COP sont déclinés en objectifs opérationnels.

Il s'organise en :

- ♦ dix projets transverses dont le but est d'améliorer et faciliter la production de l'établissement,
- ♦ sept projets de production portés par nos quatre pôles métiers, nos six délégations territoriales et nos deux pôles supports.

En 2021, chaque agent de l'établissement a donc réalisé des missions se rattachant à ces projets.

L'AVANCEMENT DANS LA MISE EN ŒUVRE DU COP A ÉTÉ PARTAGÉ LARGEMENT EN INTERNE

Neuf journées d'information internes, réparties sur le territoire national, ont été programmées à l'automne 2021. Les agents ont pu

échanger entre eux, les occasions de rencontres étant moindres depuis mars 2020. A travers la présentation d'un bilan à date de la mise en œuvre du COP et du PE, chacun a pu prendre conscience des objectifs stratégiques dans lesquels s'insèrent ses activités et celles de ses collègues. Cinq journées se sont tenues puis, face à la dégradation des conditions sanitaires, quatre journées ont dû être reportées en 2022.

L'ÉLABORATION DU FUTUR COP 2023-2027 A DÉMARRÉ

En 2020, l'IFCE a proposé à ses tutelles des éléments de cadrage et un calendrier pour l'élaboration du futur COP. Celui-ci, démarrant le 1^{er} janvier 2023, devrait idéalement être signé avant le 31 décembre 2022.

Ces travaux ont constitué un axe stratégique 2021 pour l'établissement. La direction générale a pu mettre en œuvre une méthodologie et un calendrier permettant une large consultation, en interne et en externe.

En interne, les équipes de direction élargies ont réfléchi aux évolutions pressenties pour la filière équine et pour les politiques de l'Etat, pour les dix prochaines années. Cette réflexion a aussi été conduite avec les organisations syndicales.

En externe, ce sont les membres des différents conseils et comités constitués de l'IFCE qui ont été consultés, ainsi que des élus de la filière équine et des collectivités de nos territoires. Ils ont fait des propositions d'évolutions pressenties pour la filière, ainsi que des adaptations des missions de l'établissement.

Ces productions, internes et externes, ont été présentées au conseil d'administration de l'IFCE du 25 novembre 2021.

Par ailleurs, une mission interministérielle a débuté fin 2021. Son rôle est d'évaluer la mise en œuvre du COP actuel par l'IFCE. Ses inspecteurs rédigeront également des propositions qui alimenteront la rédaction du prochain COP.

L'ANNÉE 2022 EST UNE ANNÉE DE TRANSITION

Le document du COP sera préparé en 2022. Les instances syndicales, puis le conseil d'administration seront consultés, avant sa signature avec nos ministres de tutelle.

Une fois les objectifs stratégiques du COP validés, le plan d'actions opérationnel sera construit. Comme en 2018, les agents seront impliqués et associés à la construction de ce projet d'établissement. ■





MISSIONS AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE

16 L'IFCE, L'INSTITUT TECHNIQUE DE RÉFÉRENCE

Rechercher, innover, développer, transférer les savoirs
 Former pour développer les compétences professionnelles
 Valoriser le patrimoine équestre français

31 L'IFCE, SEUL OPÉRATEUR PUBLIC DE L'ÉTAT

Assurer l'expertise réglementaire et l'accompagnement à la filière
 Sécuriser la traçabilité sanitaire et zootechnique des équidés
 Contribuer aux politiques de soutien des sports équestres



© Solène BAILLY



© Archange BASSALER



© IFCE/Alain LAURIOUX

RECHERCHER, INNOVER, DÉVELOPPER, TRANSFÉRER LES SAVOIRS

© IFCE/Benoît LEYNAIRE

ADAPTER LA RECHERCHE AUX BESOINS DE LA FILIÈRE

L'IFCE poursuit la structuration de son activité de recherche et développement : d'une part grâce à l'activité de ses chercheurs positionnés dans des centres INRAE, d'autre part à travers ses propres plateaux techniques. En lien permanent avec les partenaires de la recherche agricole et sportive, tant au niveau national, qu'europpéen et international, les sujets d'études répondent aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.

Les quatre plateaux techniques de l'IFCE (Chamberet, Le Pin-au-Haras, Saumur et Uzès) fonctionnent en réseau. Quatre groupes de travail ont été mis en route sur des sujets transversaux : tarifs, démarche qualité, réglementation et matériel.

Des groupes de travail se développent sous l'égide du conseil scientifique pour co-construire des projets de R&D entre chercheurs et professionnels : après l'équitation en 2020, un groupe « reproduction équine » a vu le jour en 2021.

Les équipes se sont mobilisées sur un important travail de montage d'un projet de réseau thématique européen « EuNetHorse - Comment améliorer la résilience des exploitations agricoles équines ? ». ■

CHIFFRES CLÉS 2021

73 PROJETS SOUMIS

au conseil scientifique dont 32 financés (1,3 million d'euros)

242 PUBLICATIONS

issues de projets financés par le conseil scientifique

69 PROJETS EN COURS

dont 30 impliquant l'IFCE

96 PUBLICATIONS

impliquant des chercheurs/ingénieurs IFCE

EXEMPLES DE RÉSULTATS OBTENUS EN 2021

Le cheval se fait une représentation mentale précise de l'être humain. Projet conduit par L. Lansade (IFCE) et son équipe.

Chez les juments de plus de 10 ans, les primipares (juments mises à la reproduction pour la première fois) produisent un embryon de moins bonne qualité que les multipares. Projet conduit par P. Chavatte (INRAE) et son équipe, sur les plateaux techniques IFCE de Chamberet et du Pin-au-Haras.

La présence de la bactérie R. Equi au niveau du sol n'est pas forcément synonyme de rhodococcose, si les moyens de prévention sont adaptés. Projet conduit par C. Vercken (équiways) et R. Paillot (LABEO).



EN SAVOIR +



COOLÂNE : LE CONFORT DES ÂNES AU TRAVAIL MIS EN LUMIÈRE

Le projet CoolÂne, porté par l'Institut national des ânes et mulets (INAM) en partenariat avec l'IFCE, le centre d'analyse d'images et performance sportive (CAIPS) et la SFET est né en 2019 de deux constats. D'une part, la traction animale se développe en France et les préoccupations liées au bien-être animal s'amplifient. D'autre part, les données sur les ânes au travail sont déficitaires dans la littérature scientifique.

Une étude a permis de consolider les références physiologiques et comportementales nécessaires, puis de définir des indicateurs de confort et d'inconfort chez l'âne

au travail. Trois indicateurs se sont révélés pertinents : la force de traction, la fréquence cardiaque et des paramètres comportementaux.

Ces indicateurs vont permettre de mesurer le confort de différents colliers de travail. ■



© Thierry RABIER



© IFCE

GESTION DES CHARGES POLLUANTES DES EAUX DE RUISSELLEMENT DES SURFACES STABILISÉES SUR LE SITE IFCE DU PIN-AU-HARAS

Les aires stabilisées extérieures ont vocation à se développer pour améliorer le bien-être des chevaux. Néanmoins elles entraînent une pollution des eaux de pluie par les déjections animales. Il est important de pouvoir mesurer cette pollution pour définir les besoins de stockage et les traitements adaptés.

Un protocole de mesure de cette pollution a été mis en place sur le plateau technique du Pin-au-Haras, pour deux ans, avec l'appui du conseil scientifique. Un partenariat avec la chambre régionale d'agriculture, une entreprise de conception de sols équestres et l'institut de l'élevage, a permis de s'appuyer sur les études réalisées chez les ruminants pour définir un protocole pertinent.

Les eaux polluées sont collectées, quantifiées puis envoyées dans des lagunes. Leur charge polluante est mesurée à l'entrée et à la sortie du dispositif. Les résultats seront valorisés par des fiches conseil pour les conseillers bâtiments et les professionnels. ■

PERSPECTIVES 2022

Renouvellement de la qualification de l'IFCE en tant qu'institut technique agricole.

Avec les fédérations équestres française et internationale (FFE et FEI), **projet sur l'enrènement du cheval de voltige**, réalisé par le plateau technique de Saumur.

Poursuite du développement des activités de R&D sur les thématiques d'actualité, par exemple : relation homme-animal, place des activités équestres et hippiques dans la société et bien-être animal.

EN SAVOIR +



FAIRE LE LIEN ENTRE LA RECHERCHE ET LE TERRAIN

Les ingénieurs de développement de l'IFCE transfèrent les résultats de la recherche au plus près des utilisateurs. Ils développent des outils efficaces, utiles à la filière et accessibles au plus grand nombre.

Afin de répondre au mieux aux nouveaux enjeux sociétaux, l'IFCE s'engage sur le développement durable et renforce ses moyens. Un premier résultat est un outil d'évaluation des performances environnementales des entreprises, maintenant disponible.

Avec le Groupement hippique national (GHN), une plateforme en ligne (Valfumier.fr) a été créée afin de favoriser la mise en relation entre les producteurs et les utilisateurs de fumier de cheval.

Les contacts avec les acteurs de la médiation équine se sont intensifiés avec la participation active de la FFE et du Syndicat interprofessionnel de la médiation équine. Ils ont notamment permis l'aboutissement d'une étude juridique sur les activités de

médiation conduite par l'institut du droit équin. Cet état des lieux des pratiques, des diplômes et de la jurisprudence aboutit à des propositions pour, à terme, fixer un cadre juridique aux activités de médiation.

Les JOP de Tokyo ont été l'occasion de rédiger un cahier des charges fixant les conditions sanitaires pour l'agrément des centres de quarantaine. Rédigé par l'IFCE en lien avec la DGAI, il a été remis aux DDPP (direction départementale de la protection des populations). Y sont notamment précisés des éléments pour éviter la piqure des chevaux par des tiques et la positivité des chevaux à la piropalmoose, le Japon en étant indemne. ■

PERSPECTIVES 2022

Concernant le développement durable, l'outil testé en 2021 sera informatisé afin de l'adapter à tous les segments de la filière. L'objectif est de sensibiliser les professionnels et les aider à améliorer leurs performances environnementales.

Prenant en compte les fortes attentes sociétales, les études se poursuivent pour objectiver le confort de l'animal au travail.

Réunissant l'ANSES et l'IFCE, la première unité mixte technologique (UMT) dédiée aux équidés va se mettre en place sur nos sites normands. Trois axes de R&D seront étudiés : surveillance de la mortalité équine, gestion des risques liés à l'environnement et sécurisation de la monte.

L'utilisation de la génomique en routine est à l'étude afin de répondre au mieux aux attentes des éleveurs et leur fournir des outils précis plus diversifiés.



DES GROUPES D'ÉCHANGE ENTRE ACTEURS DE LA FILIÈRE

Le projet GVAE (groupes de vulgarisation agricole équins) en Normandie consiste en la création de groupes de professionnels qui se réunissent régulièrement pour échanger sur une thématique. Le projet a été développé à l'initiative de l'IFCE en partenariat avec le conseil des chevaux de Normandie et la chambre régionale d'agriculture de Normandie.

EN SAVOIR +



Trois groupes ont été créés sur les secteurs Nord Cotentin, Pays de Caux et Pays d'Auge. Ils sont composés de six à huit professionnels reconnus, issus de différents secteurs de la filière équine et situés dans un rayon de 30 km. Le thème de la réunion est choisi lors d'entretiens préalables. Les groupes se réunissent trois fois dans le cadre du projet, l'objectif étant d'impulser une dynamique locale que les professionnels feront vivre ensuite en continuant d'échanger. ■

PROJET « BIEN-ÊTRE DU CHEVAL SUR LE SITE IFCE-SAUMUR »

Ce projet a débuté en décembre 2020, en s'appuyant sur le volontariat de 13 écuyers du Cadre noir et formateurs, ainsi que 18 soigneurs. Ces agents IFCE ont désigné 35 chevaux à inclure dans la première phase de travail.

Le projet porte sur six axes d'amélioration et dix points particuliers. Ceux-ci sont liés aux quatre principes du bien-être animal : une alimentation adaptée, un logement approprié, une bonne santé et la possibilité d'exprimer les comportements de l'espèce.

De nombreuses actions sont en cours d'installation sur le site. Par exemple, une cloison sociale a été installée afin de permettre aux chevaux d'interagir. A terme, celle-ci permettra de détecter des paires de chevaux qui s'apprécient afin de les mettre au paddock ensemble. ■

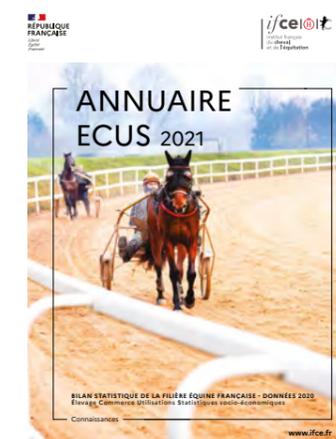


ÉCLAIRER LES DÉCISIONS PAR LES OBSERVATOIRES

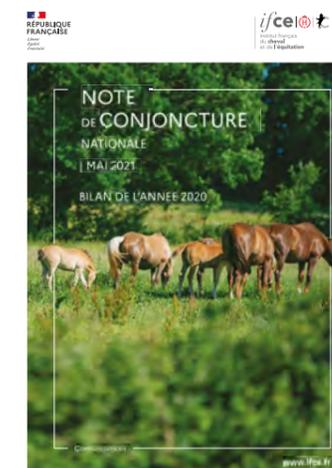
L'observatoire économique et social du cheval (OESC) et l'observatoire des métiers, de l'emploi et des formations de la filière équine (OMEFFE) analysent la conjoncture des marchés et de l'emploi en filière équine. Ils produisent ainsi des documents de synthèse permettant aux décisionnaires de bénéficier de données fiables et objectives.

Conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire : l'OESC a coordonné une analyse de 600 dossiers comptables d'élevages, de centres équestres et d'écuries de course et une enquête auprès de 200 dirigeants, pour objectiver les impacts de la pandémie sur la santé financière des entreprises, les emplois et les perspectives en sortie de crise.

Des liens étroits avec le comité de filière : les projets portés par l'OESC sont proposés et discutés lors des réunions du comité de filière. Les membres du comité peuvent ainsi orienter les travaux d'études économiques et prospectifs de l'IFCE, selon leurs besoins d'éléments objectifs pour éclairer leurs décisions. ■



Attractivité des métiers liés à l'entraînement de chevaux de courses : l'OMEFFE a mené 900 enquêtes auprès d'apprenants, salariés, personnels reconvertis et acteurs professionnels, en lien avec l'AFASEC. Les forces et les axes de progrès identifiés en matière de formation et de conditions de travail du secteur éclaireront les réflexions face à la pénurie de main d'œuvre.



PERSPECTIVES 2022

Panorama financier des entreprises équines : grâce à un accès à des données fiscales exhaustives, l'OESC produira des statistiques représentatives sur les entreprises équines et des agrégats macro-économiques au niveau national, voire régional.

Prospective sur l'élevage en filière sport : à la demande de la SHF, l'OMEFFE fournira un regard prospectif sur l'évolution des métiers liés à l'élevage en filière sport. Nouvelles compétences à développer et besoins en main d'œuvre dans les 10 années à venir, seront au cœur de ce travail.

CHIFFRES CLÉS 2021

60 FOURNISSEURS
de données

11 000 ENQUÊTES
menées

90 000 NOUVEAUX
indicateurs enregistrés dans la base économique

EN SAVOIR +



ADAPTER LES OUTILS DE DIFFUSION AUX TENDANCES DE CONSOMMATION

Le développement du numérique est incontournable. L'IFCE adapte donc son offre de médias de diffusion de connaissance technique pour toucher toujours plus directement les publics. En parallèle, pour s'assurer de la bonne connaissance de ces outils par les utilisateurs, un réseau de partenaires relais s'étoffe.

Dix épisodes du nouveau podcast de l'IFCE « Parlons cheval » ont été enregistrés. Ils viennent compléter les webconférences hebdomadaires.



L'application Cheval Bien-être est disponible, répondant à de fortes attentes de la filière.

Les réseaux des chargés de diffusion IFCE en territoire et des partenaires externes de diffusion de la connaissance s'étoffent et se structurent.

L'encyclopédie équipédia en multilingue donne accès à 200 fiches en anglais.

Le groupe Facebook « Sciences et innovations équinnes » valorise les activités de R&D de l'IFCE et de ses partenaires. Il compte désormais près de 9 000 abonnés. Le taux d'engagement y est très important, les échanges entre les membres et avec les experts de l'IFCE y sont fréquents.

Des résultats de R&D sont présentés dans des supports à destination des enseignants, afin qu'ils puissent en assurer le relais vers leurs étudiants.

Le nouvel ouvrage « Comment le cheval apprend-il ? » a été largement plébiscité.



DIFFUZ'EQUIPARCOURS : TRANSFERT DES CONNAISSANCES AUTOUR DU PASTORALISME ÉQUIN

De 2018 à 2020, le projet équiparcours a été mené par l'IFCE et ses partenaires : maison régionale de l'élevage, IDELE, INRAE, centre d'études et de réalisations pastorales Alpes-Méditerranée, chambre d'agriculture des Alpes-de-Haute-Provence et filière cheval sud PACA. Il a permis de produire des résultats sur huit thématiques complémentaires dont l'efficacité du travail, le comportement alimentaire et le bien-être équin sur parcours. En 2021, diffuz'équiparcours a pris le relais sur les aspects transfert et diffusion des résultats.

Diffuz'équiparcours se décline en trois principaux objectifs :

- ◆ consolider les résultats issus d'équiparcours ;
- ◆ produire des supports pour les valoriser ;
- ◆ organiser des événements de diffusion autour du pastoralisme équin.

Une première journée de restitution des résultats aux éleveurs s'est

déroulée le 29 novembre 2021 à Manosque (Alpes-de-Haute-Provence). Cette rencontre a également permis de travailler sur des projets de supports, tels que des vidéos mêlant résultats scientifiques et témoignages d'éleveurs.

CHIFFRES CLÉS 2021

INFO CHEVAUX :
14 387 073
PAGES VUES
(+ 9,8 % vs 2020)

SITE INTERNET CONNAISSANCES :
2 799 929
PAGES VUES
(+ 7,7 % vs 2020)

FICHES TECHNIQUES ÉQUIPÉDIA :
2 137 741
PAGES VUES
(+ 1,6 % vs 2020) ; 860 fiches techniques disponibles

NEWSLETTER AVOIR UN CHEVAL :
30 832 ABONNÉS
(+ 1,6 % vs 2020)

WEBCONFÉRENCES :
65 PARTICIPANTS
en direct en moyenne
(vs 52 en 2019)

58 WEBCONFÉRENCES
diffusées

6 PODCASTS PUBLIÉS
4 137 écoutes

JOURNÉES SCIENCES ET INNOVATIONS ÉQUINES (JSIE) :

2 JOURS EN WEBINAR
398 participants

ÉQUI-MEETING MARÉCHALERIE :
2 JOURS EN PRÉSENTIEL
674 participants



EDITIONS :
6 000 OUVRAGES
vendus



1^{ER} JEU SÉRIEUX DÉDIÉ À LA DÉCOUVERTE DES MÉTIERS DE LA FILIÈRE ÉQUINE : « ÉQUI SONT-ILS ? »

La délégation Auvergne-Rhône-Alpes et le service équi-ressources de l'IFCE se sont associés à divers acteurs régionaux représentant la filière équine et l'enseignement agricole pour favoriser la connaissance et la reconnaissance des métiers du cheval.

Le souhait de développer un nouveau support ludique et innovant a conduit à la création du jeu sérieux « Équi sont-ils ? ». Accessible gratuitement sur internet (ordinateur ou tablette), le jeu permet à un ou deux joueurs de découvrir une palette variée de 24 métiers et leurs caractéristiques pratiques. L'objectif est de susciter

l'intérêt des collégiens, en tant que cible principale, et initier un échange.

UNE EXPOSITION « CONNAISSANCE DU CHEVAL ET DE SES BESOINS »

La délégation territoriale Ouest, en collaboration avec la direction communication & marketing, a créé une exposition sur le thème « connaissance du cheval et de ses besoins » à destination du grand public. Cette exposition, déclinée en 16 panneaux, a pour vocation de vulgariser des travaux de recherche appliquée menés par l'IFCE.

Inaugurée à l'Equirando 2021 au Lion d'Angers puis présentée au Salon du cheval d'Angers, elle a rencontré un vif succès auprès des visiteurs qui ont apprécié la qualité

visuelle des panneaux et la facilité de compréhension des thèmes abordés.

Cette exposition constitue un excellent moyen d'inciter les visiteurs à consulter les outils de notre site internet équipédia.

Elle continue aussi à vivre en servant notre stratégie de diffusion vers l'enseignement agricole. Elle est en effet mise à disposition des établissements de Bretagne, Pays de la Loire et Centre-Val de Loire dès le premier trimestre 2022, notamment lors de leurs journées portes ouvertes.



PERSPECTIVES 2022

Co-production de supports médias avec de nouveaux partenaires (par exemple chaînes vidéos, presse numérique).

Nouvelle version de l'outil « Stats et Cartes ».

Production de vidéos courtes diffusant des messages techniques.

Colloques : Journées sciences et innovations équinnes (JSIE) à Saumur les 2 et 3 juin ; équi-meeting médiation à Pompadour les 15 et 16 septembre.

Ouvrages : « Les préférences motrices », « Travail à pied et aux longues rênes », réédition de l'ouvrage « Bien dans son corps, bien dans sa tête, qu'est-ce que le bien-être du cheval ? ».

EN SAVOIR +



FORMER POUR DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

© IFCE/Oriane LÉLOUP

UNE ANNÉE 2021 RICHE EN ÉVÉNEMENTS ET EN ADAPTATION

L'offre de formation évolue en fonction des besoins recensés de la filière, notamment grâce au réseau d'ingénieurs formation de l'IFCE. Une nouvelle directrice a pris ses fonctions en 2021 et des responsables pédagogiques et administratifs ont été établis sur les sites de formation. L'amélioration continue de la qualité de la formation professionnelle reste notre axe de travail essentiel ; l'accompagnement individuel à la demande de financement en amont de la formation en est un autre.

Malgré le contexte sanitaire aléatoire en 2021, les stagiaires de tous les cursus ont participé à de nombreux événements dans le cadre de leur formation. Par exemple :

- ◆ les stagiaires grooms étaient à l'œuvre lors du testage des étalons du stud-book Selle français ;
- ◆ l'organisation de la journée de formation Young breeders à Saumur a mobilisé les promotions présentes ;
- ◆ trois élèves ont pris les trois marches du podium dans le critérium du national des enseignants, organisé par la FFE à Lamotte-Beuvron.

Nos formateurs et cursus de formation s'adaptent également aux enjeux d'innovation, de bien-être et d'éco-responsabilité.

- ◆ Les formations longues de l'IFCE comptent déjà des contenus accessibles à distance grâce à un environnement numérique d'apprentissage auquel tous les stagiaires peuvent accéder

directement. En 2021, une étude comparative a permis de choisir un outil de création de contenu pédagogique numérique. Le conseil régional d'Occitanie a soutenu ce projet. La création du contenu pour la mise en œuvre des parcours de formation en ligne est en cours.

- ◆ Au premier trimestre 2021, du fait des conditions sanitaires, les journées portes ouvertes annuelles ont dû être remplacées par un temps d'échange à distance. Grâce à l'outil des webconférences IFCE, le planning proposait présentations, vidéos,

échanges et réponses en direct aux questions.

- ◆ En 2021, le renouvellement des tapis de selle a été réalisé en collaboration avec une entreprise française innovante et écoresponsable. Les tapis fabriqués en France sont ergonomiques et durables. Les meilleurs déchets étant ceux qui n'existent pas, les tapis usés ont été collectés par une entreprise qui recycle les textiles et leur offre une seconde vie. ■

OBTENTION DE LA CERTIFICATION QUALIOPi

Le travail des équipes administratives et pédagogiques a permis à l'IFCE de répondre aux exigences de qualité du référentiel Qualiopi et d'obtenir la certification début 2022.

Dans ce cadre, un réseau de référents handicap a vu le jour en 2021. Il est composé de quatre binômes (un formateur et une assistante administrative) pour faciliter l'accès à la formation des personnes en situation de handicap.

Qualiopi
processus certifié

EN SAVOIR +



EVOLUTION DU DESJEPS : DU MANAGEMENT ET DE L'INGÉNIEURIE DE FORMATION

Un constat : la coordination des activités et l'encadrement dans les centres équestres de plus de 300 licenciés sont assurés par des professionnels qui conduisent le projet de l'établissement, enseignent et perfectionnent les cavaliers, et les accompagnent en compétition.

Un besoin : ces professionnels doivent faire preuve de compétences en coordination d'activités et en gestion de projet.

Résultat 2021 : un nouveau programme pour le DESJEPS qui aborde la construction de la stratégie d'une organisation du secteur équestre et la gestion des ressources humaines et financières de cette organisation. ■

DES PROFESSIONNELS AU SERVICE DE LA PERFORMANCE ET DU BIEN-ÊTRE

Des préparateurs physiques accompagnent les stagiaires tout au long de leur formation, tant dans leur pratique personnelle que dans l'accompagnement de leurs futurs clients. Il s'agit de mettre en place des routines de prévention : notamment pour éviter les lombalgies, une pathologie fréquente chez le cavalier, mais également les douleurs articulaires liées à la répétition de gestes au sein de l'atelier de sellerie.

A Saumur, la performance est aussi accompagnée par le plateau technique de recherche et développement. Les outils Zmétrix et Mazarin assurent une meilleure connaissance du cavalier et permettent de valider l'impact de la préparation physique sur la santé et la performance des stagiaires. ■

DES INNOVATIONS PÉDAGOGIQUES AU SERVICE DU BIEN-ÊTRE

A l'atelier de formation en sellerie, les stagiaires développent des compétences par l'utilisation de machines et de logiciels 2D et 3D. Ils développent leur vision dans l'espace, indispensable avant l'impression d'un objet avec une imprimante 3D. Ils se différencient ainsi sur le marché de l'emploi.

Tous les outils intégrant l'atelier ont un intérêt pour le bien-être du cheval, comme pour la performance du sellier. La machine de découpe numérique permet une découpe plus rapide, mais également une diminution des risques de troubles musculo-squelettiques liés à la coupe. Concernant le bien-être des équidés, un topographe permet d'adapter plus précisément les panneaux de la selle au dos du cheval, et ainsi améliorer son confort. ■

« Nous avons noté beaucoup d'améliorations sur notre corps, on se sentait plus léger, plus gainé. Je veux montrer maintenant dans mon écurie que la préparation physique a énormément d'importance. »



Simon, formation sport DEJEPS 2020-2021

UNE FORMATION D'ENSEIGNANTS À LA DEMANDE DU COMITÉ RÉGIONAL D'ÉQUITATION DE BOURGOGNE- FRANCHE-COMTÉ

L'IFCE a organisé un cycle de trois années de formation au brevet fédéral d'entraîneur,

dans diverses disciplines. Les enseignants d'équitation du territoire peuvent acquérir de nouvelles compétences, bénéficier d'interventions d'experts nationaux et progresser tant en technique qu'en pédagogie.

Les sessions sont mises en œuvre en partenariat avec des structures locales, dont certains

établissements d'enseignement agricole et la mutualité sociale agricole (MSA). Elles sont aussi l'occasion d'échanges, sur des sujets tels que la sensibilisation à la sécurité des élèves en formation initiale. La diversité des publics, professionnels et élèves, vient enrichir les échanges d'expériences.

D'autres demandes de formations courtes non certifiantes sont exprimées par les professionnels, soulignant l'importance de la présence de l'IFCE en territoire pour une diffusion raisonnée des compétences et savoir-faire. ■

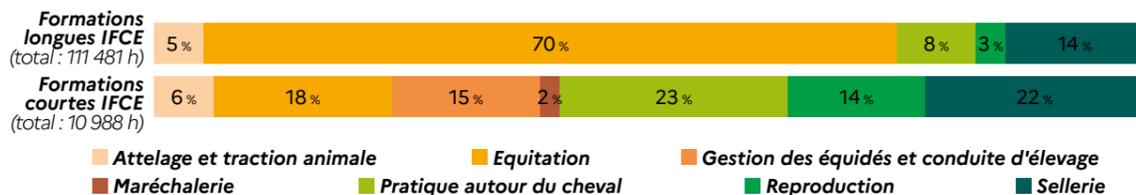


EN SAVOIR +

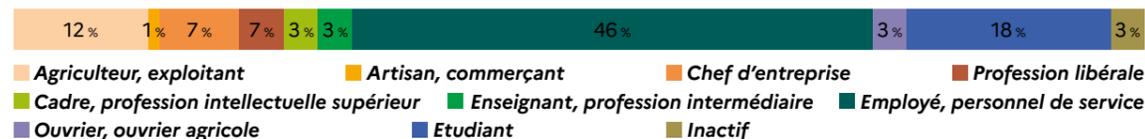


CHIFFRES CLÉS 2021

1. RÉPARTITION DES EFFECTIFS DES STAGIAIRES, EN NOMBRE D'HEURES (CHIFFRES 2021)



2. INSERTION PROFESSIONNELLE (CHIFFRES 2020)



3. INDICATEURS QUALITÉ (CHIFFRES 2020)

96 % TAUX DE SATISFACTION

des formations longues (plus de 35h)
96 % des interrogés sont satisfaits de l'adéquation entre leurs besoins et la formation

62 % DES INTERROGÉS ONT CHOISI

une formation longue IFCE pour la compétence des formateurs

99 % TAUX DE SATISFACTION

des formations courtes (entre 7h et 35h)
+38 : taux de recommandation NPS pour les formations longues
(un net promoter score ou NPS de 50 est considéré comme excellent)

79 % TAUX DE STAGIAIRES EN EMPLOI

après leur sortie de formation
sur les 21 inactifs, 18 % sont en poursuite d'études

95 % TAUX DE STAGIAIRES

utilisant les compétences acquises en formation dans leur poste actuel

« Ces deux années de formation m'ont beaucoup apporté sur le plan pédagogique, ça m'a permis de me placer en tant qu'enseignant, d'acquérir des connaissances. Sur le plan humain, ça a été une expérience très enrichissante, j'ai pris en maturité, j'ai appris à être investi et autonome dans le travail de mes chevaux et j'ai aussi beaucoup appris à écouter mes chevaux. »



Raphaël, formation sport DEJEPS 2018

APPEL D'OFFRE OCAPAT : LA FORMATION À DESTINATION DES SALARIÉS DE LA FILIÈRE ÉQUINE

Ocapiat, financeur des salariés du milieu agricole lance, tous les deux ans, un appel d'offres sur de futures formations financées en totalité. L'IFCE avait répondu l'été 2019 pour les années 2020-2021 et obtenu une dizaine de formations financées, dans le champ de l'équitation et du transport.

Au printemps 2021, Ocapiat a d'abord fait appel à l'IFCE pour recenser le besoin de la filière équine en matière de formation. Grâce au réseau des délégations territoriales, les besoins et attentes des professionnels ont pu être recensés. Une fois l'appel d'offre paru en fin d'été, le réseau des ingénieurs formation s'est mobilisé pour répondre, en collaboration avec les délégations territoriales, dans des domaines très variés : pédagogie, élevage, santé au travail, bien-être animal, transport.

Sur 28 formations proposées, 25 ont été retenues pour les années 2022 et 2023. ■

L'IFCE SE MET AUSSI À DISPOSITION D'AUTRES ORGANISMES DE FORMATION

L'activité de formation de l'IFCE passe par la mise en œuvre de formations sur les sites nationaux mais également dans les délégations territoriales. Sur les près de 16 000 heures stagiaires effectuées en 2021 dans le réseau territorial, 36 % ont été effectuées dans le cadre de mises à disposition de formateurs, ou d'experts IFCE, pour d'autres organismes de formation. ■

UNE ATTENTION PORTÉE AU PARCOURS DES FORMATEURS IFCE

Chaque formateur pourra bénéficier d'un positionnement à l'issue duquel un parcours de formation individualisé lui sera proposé. Ce parcours lui permettra

de progresser dans ses missions et développer ses compétences, selon ses appétences et ambitions. L'objectif est de construire une vision à moyen-long terme de la carrière d'un formateur à l'IFCE. ■

PERSPECTIVES 2022

Continuer à répondre aux évolutions des besoins, des métiers, de l'emploi et de la formation professionnelle via une offre de formation innovante et certifiante au plus proche des bénéficiaires (actions phares : dépôt de nouvelles certifications auprès de France compétences, accès aux financements de la formation initiale via Parcoursup).

Travailler de façon transversale en développement, innovation et recherche (actions phares : participation des formateurs et stagiaires aux travaux de recherche, production de ressources pédagogiques).

Développer le travail en réseau (actions phares : DEJEPS sports équestres support attelage mis en œuvre sur trois sites et participation active des ingénieurs formation aux travaux du conseil de l'emploi et de la formation).



© IFCE/Benoit LEMAIRE



© IFCE

EN SAVOIR +



EN SAVOIR +



VALORISER LE PATRIMOINE ÉQUESTRE FRANÇAIS

© IFCE/Benoît LEMAIRE

MÉDIATISATION, RAYONNEMENT, NOTORIÉTÉ

Matériel ou immatériel, le patrimoine de l'IFCE est unique et s'appuie sur des héritages culturels et historiques séculaires issus des Haras nationaux et du Cadre noir. Le rôle de l'institut est d'en assurer la préservation, la sauvegarde mais aussi le rayonnement et donc la transmission.

Le **Cadre noir de Saumur** a été valorisé à travers 678 articles de presse (tous médias) et notamment un numéro spécial de Cheval magazine en juin 2021. La communauté digitale sur les médias sociaux a dépassé les 140 000 fans et est toujours plus engagée.

Financé par le mécénat, le film « Ecuyers, les passeurs de l'équitation française », sur le

thème de la transmission, a été réalisé et diffusé.

La rediffusion gratuite du gala en ligne « Au cœur du Grand Manège » pendant les vacances de Noël a généré plus de 6 000 visionnages en 10 jours.

Les savoir-faire en attelage et en sellerie, perpétués par la marque Haras nationaux, ont également bénéficié de belles mises en avant

grâce aux actions de formation de l'IFCE et aux compétitions sportives en attelage. La communauté digitale de la marque **Haras nationaux** sur les médias sociaux atteint les 42 000 fans. ■



© IFCE/Benoît LEMAIRE

UN ATTELAGE DES HARAS NATIONAUX DANS LA CARRIÈRE D'HONNEUR DU CADRE NOIR DE SAUMUR

A l'occasion de l'émission « La carte au trésor » de France 3, le Cadre noir de Saumur a été le lieu de tournage de la dernière séquence qui permet au candidat d'accéder au trésor. La candidate a réalisé un parcours de maniabilité en attelage patrimonial des Haras nationaux puis a ouvert le trésor devant des écuyers et chevaux du Cadre noir. Une belle occasion pour l'IFCE de valoriser ses patrimoines devant un large public !



L'ÉQUITATION DE TRADITION FRANÇAISE, VALORISÉE PAR LE CADRE NOIR DE SAUMUR

UNE ACTIVITÉ À SAUMUR TOUJOURS MARQUÉE PAR LA CRISE SANITAIRE

La réouverture au public est intervenue le 19 mai, soit deux semaines plus tôt qu'en 2020. La saison a de nouveau été jalonnée de contraintes sanitaires : jauges, distanciation, port du masque et pass sanitaire. On constate tout de même une augmentation de 45 % de la fréquentation, ce qui a généré une hausse de 61 % des recettes par rapport à 2020. Le niveau d'avant-crise n'est pas atteint : - 38 % en fréquentation et - 35 % en recettes par rapport à 2019.

Les demandes de séminaires sont toujours présentes et la plupart ont pu être honorées. Une assemblée générale d'entreprise lors du gala des Musicales en octobre a rassemblé plus de 100 personnes.

Les recettes des ventes de la boutique durant les mois de juillet et août 2021 ont été les meilleures depuis plus de 20 ans, et ont même dépassé celles de 2018 qui étaient excellentes.

UN DÉPLACEMENT À CORDOUE, ÉVÉNEMENT MAJEUR D'UNE ANNÉE PARTICULIÈRE

Le contexte sanitaire a de nouveau contraint à l'annulation ou la déprogrammation de certains déplacements du Cadre noir. Ce fut le cas pour :

- ◆ le gala à Amnéville du mois d'avril (déjà reporté deux fois en 2020), reporté en avril 2022 ;

- ◆ le gala de Clermont-Ferrand, reporté également en 2022 ;
- ◆ une présentation prévue à Paris dans le cadre de l'opération « Anjou sur Seine ».

Des présentations de quelques tableaux choisis ont été réalisées à Tarbes en juin et au Lion d'Angers en juillet à l'occasion de l'Equirando. La formation complète du Cadre noir de Saumur s'est déplacée en Espagne en décembre 2021, à l'occasion des 25 ans de l'Académie équestre de Cordoue.

Plusieurs délégations françaises et étrangères ont été accueillies à Saumur, dont l'école de cavalerie du Brésil, la princesse d'Arabie Saoudite ou encore près de 250 élèves-officiers de l'école militaire de Saint-Cyr.

Un écuyer représentait l'IFCE, aux côtés du directeur général, à Dubaï en décembre à l'occasion de l'exposition universelle. ■



© IFCE/Benoît LEMAIRE

CHIFFRES CLÉS 2021

5,5 MOIS D'OUVERTURE
au public (9 habituellement)

22 DATES DE MATINALES
et 6 dates de galas à Saumur (24 et 12 dates prévues)

29 548
SPECTATEURS À SAUMUR
galas et matinales
(18 746 en 2020 soit + 36 %)

80 % TAUX DE REMPLISSAGE
des galas à Saumur - jauge restreinte
(88 % en 2020)

62 % TAUX DE REMPLISSAGE
des matinales à Saumur (69 % en 2020
mais plus de dates en 2021)

30 457
VISITEURS DU SITE DE SAUMUR
(22 526 en 2020 soit + 35 %)

890 391€ HT
chiffre d'affaires billetterie
(553 542 € HT en 2020 soit + 61 %)

254 226€ HT
chiffre d'affaires boutique
(154 178 € HT en 2020 soit + 65 %)

1 144 617€ HT
chiffre d'affaires total
(707 720 € HT en 2020 soit + 61 %)

PERSPECTIVES 2022

Malgré le contexte sanitaire, la programmation de la saison 2022 à Saumur et hors les murs est chargée.

Les galas à Saumur sont programmés et d'ores et déjà bien commercialisés. Les visites ouvrent dès février.

Trois déplacements à l'extérieur en formation complète sont prévus :

- ◆ Bordeaux les 2 et 3 février à l'occasion du jumping international (finalement annulé) ;
- ◆ Clermont-Ferrand les 26 et 27 février (report 2020) ;
- ◆ Amnéville les 22, 23 et 24 avril (report 2020 et 2021).

EN SAVOIR +



EN SAVOIR +



LE PATRIMOINE HIPPOMOBILE MATÉRIEL ET IMMATÉRIEL HARAS NATIONAUX

DES ENJEUX DE RESTAURATION

Un gros travail visant à l'amélioration constante des conditions de conservation de la centaine de voitures hippomobiles des Haras nationaux, conservées au sein de la remise de Vers-Pont-du-Gard (Gard), a été mené. Une opération de récolement des voitures protégées au titre des monuments historiques a été conduite ; d'autres voitures pourraient être inscrites en 2022. Ces travaux s'effectuent de concert avec la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de la région Occitanie.

UNE VOLONTÉ DE VALORISATION

2021 a vu également la concrétisation d'un partenariat public-privé exceptionnel avec

la maison **Bouvet-Ladubay**. Le 1^{er} août, la Collection hippomobile de Saumur a ouvert ses portes, exposant 24 véhicules hippomobiles des Haras nationaux dans un splendide espace.

Par ailleurs, l'IFCE s'engage dans la **préservation des savoir-faire de certains métiers de restauration du patrimoine hippomobile**, en voie de disparition. Par exemple, il n'y a plus que cinq charrons actifs en France. Pour accompagner la transmission de ces compétences, un partenariat a été conclu avec le lycée agricole de Mirande (Gers), notamment pour intégrer des modules de formation spécifiques au sein des cursus existants. Une approche similaire a été programmée avec le lycée agricole d'Amboise (Indre-et-Loire) et le lycée des métiers d'art d'Uzès (Gard). ■

PERSPECTIVES 2022

Valorisation des compétences acquises par l'IFCE en restauration dans de nouveaux projets patrimoniaux, comme celui de Saumur, mais aussi pour des sites comme Hennebont, Lamballe, Tarbes, ou encore La Roche-sur-Yon.

Étude sur la caractérisation des métiers de la restauration hippomobile et l'analyse de l'offre et de la demande.

DES PARTENARIATS DURABLES ET UN MÉCÉNAT QUI SE DÉVELOPPE

MÉCÉNAT

La prospection et l'animation des mécènes se poursuivent. Grâce à la générosité du public et des donateurs, 86 871 € (dont 12 000 € en nature et en compétence) ont été récoltés en 2021. Depuis mai 2021, les donateurs ont la possibilité de faire des dons en ligne avec la plateforme HelloAsso.

En novembre 2021, 17 parrains fidèles ont été conviés sur le site du Cadre de Saumur. Après avoir

assisté à une Matinale, ils ont pu rencontrer les chevaux qu'ils ont parrainés ainsi que les écuyers. Ils ont eu l'occasion de « découvrir une communauté qui travaille autour d'un objectif commun avec des métiers totalement différents ».

PARTENARIATS COMMERCIAUX

Les partenariats historiques avec les maisons de vin Langlois-Château et Bouvet Ladubay perdurent.

Toujours attentif au confort et au bien-être de ses chevaux, le Cadre noir a reconduit le partenariat avec les laboratoires Audevard et sa marque Ravene initié en 2019, et a signé avec la marque Akhal pour fournir des guêtres et des chemises diffusant des huiles essentielles.

Les chevaux IFCE participant aux compétitions d'attelage sous les couleurs Haras nationaux bénéficient d'un aliment spécifique conçu en partenariat avec le fabricant Saracen horse feeds. ■

CHIFFRES CLÉS 2021

310 PARRAINS POUR 26 106 €

l'opération « Parrainer un cheval » a financé l'achat de tapis ergonomiques pour les chevaux du Cadre noir

128 DONATEURS POUR 22 500 €

l'opération de fabrication des selles à piquer du Cadre noir, avec l'expertise en sellerie Haras nationaux, a dépassé l'objectif

22 262 € LA MAISON BOUVET LADUBAY

s'est investie dans la Collection hippomobile de Saumur

6 000 € TROIS NOUVEAUX MÉCÈNES

ont rejoint le cercle des mécènes du Cadre noir

10 000 € LA FONDATION MÉCÈNES ET LOIRE

a participé à la réalisation du film « Ecuyers, les passeurs de l'équitation française »

PERSPECTIVES 2022

Les opérations « Parrainer un cheval » et « Fabrication des selles à piquer » seront reconduites.

Une opération de collecte pour les véhicules hippomobiles Haras nationaux permettra la fumigation de 25 voitures supplémentaires.

Dans le cadre de la mise en œuvre du rescrit fiscal obtenu en août 2021, le point fort de 2022 sera l'accroissement du cercle des mécènes pour financer les projets portés par le comité culture, patrimoine et UNESCO.



« Ce rassemblement nous permet de représenter l'équitation de tradition française dans le monde entier. Nous sommes le seul pays à pouvoir valoriser tous ces types d'équitation et, surtout, à faire comprendre que le cheval a toujours été l'ami de l'Homme et qu'il le restera. »
Didier GARNIER, président du comité culture, patrimoine et UNESCO de l'IFCE.

LES AUTOMNALES D'UZÈS, UNE MISE EN LUMIÈRE DU PATRIMOINE ÉQUESTRE FRANÇAIS

En octobre 2021, l'IFCE a accueilli, au Haras national d'Uzès, le premier rassemblement de la communauté de pratiquants de l'équitation de tradition française. Artistes équestres, amazones de France,

meneurs de tradition, cavaliers/manadiers d'équitation de travail, écuyers du Cadre noir de Saumur ; tous ont évolué devant un public venu nombreux, uni autour d'une même passion : le cheval.

Cette communauté est forte de ses valeurs communes : harmonie cavalier-cheval, respect, collaboration, fluidité de mouvement, légèreté, élégance et sobriété. ■



EN SAVOIR +



UN PATRIMOINE TRANSMIS ET DIFFUSÉ PAR DE NOMBREUX MOYENS

En 2021, plus de 60 000 références sont accessibles sur le portail documentaire de l'IFCE, dont plus de 5 000 ressources disponibles immédiatement en ligne. Au sein du réseau Grand INSEP, l'IFCE participe à la mutualisation des ressources documentaires dédiées au sport de haut niveau et à la haute performance. Par ailleurs, sont désormais indexés sur le portail documentaire, les podcasts, webconférences et autres ressources numériques portant sur le cheval.

L'IFCE poursuit sa politique de sauvegarde d'archives et de documents anciens :

- ♦ **achats de gravures anciennes Le Rallie représentant le Cadre noir** (restauration programmée), d'une vingtaine d'ouvrages anciens, de lots de numéros de périodiques équestres et sportifs anciens afin de compléter les collections ;
- ♦ **traitement des archives de Jean-Claude Racinet et de Denis Bogros**, offertes par Jean-Louis Gouraud ;
- ♦ **revalorisation de la presse ancienne** numérisée sur le portail documentaire.

De nombreuses publications ont été éditées et des projets ont été lancés :

- ♦ **parution du volume 2 des « Passeurs, mémoire orale des écuyers du Cadre noir »** ;

- ♦ **lancement du projet « Passeurs Haras nationaux »** pour valoriser les savoir-faire des anciens agents des Haras nationaux ;
- ♦ **publication d'une quinzaine d'articles portant sur la culture équestre** sur le portail documentaire et valorisés sur les réseaux sociaux ;
- ♦ **communication sur « Le centaure, figurer le style de l'équitation française »** lors des journées d'étude sur Les Sources du geste, en mai 2021, au Centre Panthéon à Paris ;
- ♦ **lancement d'un projet d'exposition « A la croisée des patrimoines équestres : les Haras nationaux et le Cadre noir »** pour une mise en œuvre en 2023.

D'autres actions viennent enrichir le tableau concernant l'aide à la valorisation culturelle et scientifique : la signature d'un nouveau partenariat avec l'Académie Pégase et l'aide à la mise en valeur de travaux de recherche en sciences humaines et sociales sur le cheval avec l'Association Cheval & SHS (publication d'articles équinés et de webconférences par l'IFCE). ■

PERSPECTIVES 2022

Numérisation dans le cadre du programme de numérisation et de valorisation concertées en sport 2019-2020, menée par la BnF (bibliothèque nationale de France), le musée national du sport et l'Université Paris-Sud, avec un corpus portant sur la pratique équestre militaire sportive de la cavalerie française au tournant du XX^e s., l'exemple de l'Ecole de cavalerie et du Cadre noir de Saumur.

Valorisation de l'équitation de tradition française et du sport de haut niveau (en vue des JOP 2024 et du bicentenaire du Cadre noir).

Parution d'ouvrages : Passeurs vol. 1 (réédition) et vol. 3 & Souvenirs équestres du général Wattel (ancien écuyer en chef).

Création de fiches équipédia sur le patrimoine et la culture équestre et l'équitation de tradition française.

Communication sur « L'évolution des discours officiels sur les disciplines olympiques équestres » lors du colloque international Enjeux des jeux à Montpellier en janvier 2022.

ASSURER L'EXPERTISE RÉGLEMENTAIRE ET L'ACCOMPAGNEMENT À LA FILIÈRE

ACCOMPAGNER LA FILIÈRE DURANT LA CRISE SANITAIRE

DES CRISES SANITAIRES AU CŒUR D'UN MONDE EN MOUVEMENT

L'année 2021, après les deux confinements de 2020 et la poursuite de la pandémie de Covid-19, a été marquée par une épizootie de rhinopneumonie équine au premier trimestre. L'accompagnement à la filière a été mis en œuvre sur ces deux axes.

Une nouvelle étude d'impact de la pandémie de Covid-19 a été lancée. Celle-ci s'appuie sur les données comptables des entreprises des segments courses et sport/loisir, disponibles grâce à notre partenaire equiCER. Une étude sur l'emploi a été lancée en parallèle. Un second rapport du comité de filière, sur l'année 2021, est donc prévu en 2022.

A travers l'animation du comité de filière, l'IFCE a accompagné les travaux des structures socio-professionnelles :

- ♦ en lien avec le développement durable dans le cadre du Varenne de l'eau et de l'adaptation au réchauffement climatique ;
- ♦ dans le cadre du plan stratégique national, afin que les activités équestres soient prises en compte dans la prochaine politique agricole commune (PAC) ;
- ♦ pour contribuer à l'élaboration de la Loi sur la maltraitance animale votée le 30 novembre 2021.

UNE NOUVELLE AIDE POUR LES ACTIVITÉS HIPPIQUES

En 2021, une seconde aide exceptionnelle à destination des centres équestres a été décidée par l'Etat. La gestion de cette aide a été confiée à l'IFCE, comme en 2020. La rapidité de traitement a été permise par l'expérience de la gestion de la première aide et grâce à l'efficacité des relais en territoire.

filière et via ses réseaux, l'IFCE a été force de proposition sur des sujets d'avenir tels que les atouts verts du cheval. Il a également porté plusieurs contributions, au nom de la filière, par le biais de rapports ou de notes, remis au ministère de l'agriculture et de l'alimentation puis transmises au niveau européen.

UN ACCOMPAGNEMENT AU PLUS PROCHE DES PROFESSIONNELS

Par sa présence en territoires, l'IFCE conserve une proximité avec les professionnels et socio-professionnels locaux. Les liens tissés avec les collectivités territoriales permettent également l'émergence de projets structurants liés aux équadés. L'ensemble des missions de l'IFCE se décline, de façon adaptée aux enjeux, dans les territoires français. ■

CHIFFRES CLÉS 2021



VEILLE RÉGLEMENTAIRE

L'IFCE a poursuivi sa veille réglementaire et ses actions auprès de la Commission Européenne (PAC 2021-2027, Loi de santé animale). Grâce à son comité de

EN SAVOIR +



EN SAVOIR +



© Antoine BASSALER

ÉQUI-RESSOURCES AU SERVICE DE L'ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS

La filière fait face à des difficultés de recrutement et à une baisse d'attractivité de ses métiers. En 2021, plus de 1 000 offres étaient à pourvoir sur la plateforme de mise en relation d'équi-ressources. Les conclusions des études menées par l'observatoire des métiers et des formations de la filière équine mettent en avant les difficultés.

L'IFCE s'est saisi de ces problématiques en lançant la campagne #lechevalrecrute en partenariat avec la FFE, l'AFASEC et la Région Normandie. Le lancement a pris la forme d'une conférence de presse en octobre 2021 au Haras national du Pin. La couverture médiatique des sujets traités est, depuis, toujours importante.

De nombreuses actions ont d'ores et déjà été menées sous la houlette de la campagne #lechevalrecrute, parmi elles :

- ♦ l'intégration de quatre nouveaux métiers au concours du meilleur apprenti de France : enseignant d'équitation, palefrenier soigneur, lad-driver et cavalier d'entraînement ;

- ♦ la création d'un jeu sérieux pour découvrir les métiers du cheval : « Equi-sont-ils » ;
- ♦ le lancement de la saison 2 du podcast « Le cheval ? Des métiers » consacré aux professionnels en Normandie.

Les enjeux sont de taille : promouvoir et accroître l'attractivité des métiers du cheval, de la diversité des carrières, du dynamisme du marché de l'emploi et ainsi créer un engouement et de nouvelles vocations. ■

CHIFFRES CLÉS 2021

3 713 OFFRES D'EMPLOI
dont 3 299 offres terrain et 414 offres connexes

279 OFFRES DE STAGE
dont 156 offres terrain et 123 offres connexes

SOIT UN TOTAL DE **4 001 OFFRES (EMPLOI + STAGE)**

+ **22,8 % OFFRES D'EMPLOI VS 2020**

+ **5,3 % OFFRES D'EMPLOI VS 2019**

PERSPECTIVES 2022

L'année sera marquée par la première édition du concours du Meilleur apprenti de France pour les métiers de la filière équine. Suite aux étapes régionales ou inter-régionales, les meilleurs apprenants auront rendez-vous pour la finale qui se tiendra à Chantilly début juillet 2022.

GARDER LE LIEN AVEC NOS PARTENAIRES EUROPÉENS ET INTERNATIONAUX

L'année 2021, avec une réouverture progressive des frontières, a permis de relancer les partenariats internationaux. L'IFCE a aussi participé, en collaboration avec Business France, à l'exposition universelle à Dubaï.

L'IFCE maintient son intégration à plusieurs réseaux d'influence comme le Whirdec (World Horse Identification, Registration And Data Exchange Committee) ou l'EAAP (European Federation of Animal Science). Nous assurons toujours également la coordination de l'EHN (European

Horse Network), véritable comité de filière équine européen, basé à Bruxelles et en lien étroit avec les députés européens. ■

UNIVERS CHEVAL À DUBAÏ : COMMENT PROFITER DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE !

Depuis de longues années, la France est identifiée par les pays du Golfe comme une nation en pointe dans le domaine équestre. Le Qatar, Oman, l'Arabie Saoudite, pour ne citer que les derniers en date, ont fait appel aux compétences françaises dans de nombreux secteurs de la filière équine, par exemple élevage, santé animale, courses et sports.

En décembre 2021, trois journées ont mis en valeur le cheval lors de l'exposition universelle de Dubaï. Sous la houlette de Business France, « Univers Cheval » s'est ouvert le 7 décembre par un séminaire sur l'excellence française dans le domaine équin. L'IFCE était présent, aux côtés de la ministre déléguée aux sports, le conseil des équidés de Pays de la Loire, le stud-book Selle Français, la Fédération française d'équitation, le conseil régional d'Auvergne Rhône-Alpes, France Galop, le collectif des entreprises de l'Ain et Normandy Horse Commerce.

Les deux jours suivants ont permis à la vingtaine d'entreprises française de bénéficier de rencontres ciblées avec des partenaires du Golfe. Ces entreprises proposent des produits et services variés : négoce de chevaux, la santé, génétique, bien-être animal, alimentation, matériel pour cavaliers et chevaux, ou encore ferrure. Ces rencontres ont donné le coup d'envoi de partenariats qui devraient se développer avec le soutien conjoint des collectivités locales françaises et du service économique régional pour la Péninsule arabe de l'Ambassade de France à Abu Dhabi. ■

PERSPECTIVES 2022

Le premier semestre 2022 sera marqué par la Présidence française de l'Union européenne (PFUE). L'IFCE va organiser, en lien avec l'Etat et la filière, une journée dédiée à Saumur le 1^{er} avril prochain. Ce colloque « Le cheval : un atout pour le monde d'après », permettra de porter la voix de la filière cheval auprès des élus européens.



EN SAVOIR +



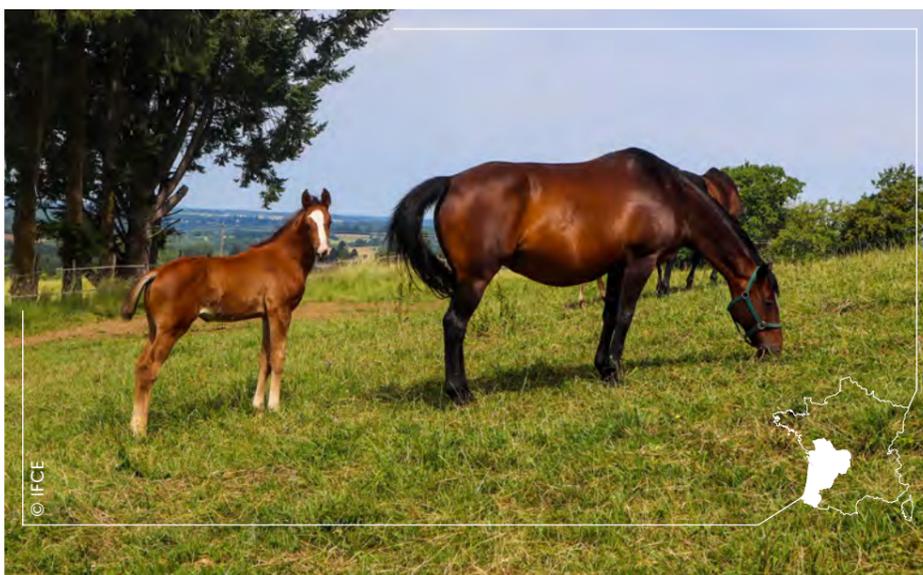
EN SAVOIR +



JUMENTERIE DE CHIGNAC : UN DOMAINE HISTORIQUE ET TECHNIQUE AU SERVICE DE LA FILIÈRE

À Pompadour, berceau de race de l'Anglo-Arabe, l'IFCE sauvegarde des souches génétiques historiques afin de répondre aux attentes de la filière équine et des partenaires. L'élevage constitue un véritable réservoir pour les races Anglo-Arabe et Arabe. Afin de déterminer les croisements et les actions à mener, un comité de pilotage est régulièrement réuni pour consultation.

Ce patrimoine vivant est également utilisé par l'opérateur régalié et institut technique qu'est l'IFCE. Il lui permet de réaliser des formations internes sur le terrain et de tester des procédures et outils, en particulier sur les métiers SIRE, identification et contrôle. Chignac produit également des chevaux pour les courses, le sport de haut niveau ou la formation. ■



PARTENARIAT AVEC LES POINTS ACCUEIL INSTALLATION TRANSMISSION (PAIT) DES CHAMBRES D'AGRICULTURE

Avec sa complexité et sa structuration en cours, la filière équine est parfois délicate à appréhender pour les acteurs non spécialistes. Les porteurs de projets équins passant par les PAIT représentent 3 à 5 % des dossiers par an et par département en Nouvelle-Aquitaine, et sont demandeurs d'informations ciblées.

Les agents de la délégation territoriale Nouvelle-Aquitaine de l'IFCE, en collaboration avec le conseil des équidés de Nouvelle-Aquitaine, ont rencontré les 12 PAIT et des conseillers aux entreprises de la région.

L'objectif était d'être identifiés comme experts. Lors d'échanges riches sur la filière et son évolution, plusieurs thèmes ont été abordés dont les outils à disposition des porteurs de projets. Cette collaboration sera poursuivie en 2022. ■



S'installer et transmettre en agriculture



RECENSEMENT RÉGIONAL DES DISPOSITIFS FINANCIERS INTÉRESSANT LA FILIÈRE ÉQUINE

La délégation territoriale Auvergne-Rhône-Alpes de l'IFCE a réalisé en 2021 un recensement des dispositifs financiers nationaux et régionaux pour lesquels la filière équine auvergnate-rhônealpine est éligible.

Des partenaires régionaux ont été sollicités afin de contrôler et compléter ce recensement : les chambres d'agriculture, le conseil de la filière cheval, la MSA ou encore le conseil régional.

La diffusion de ce travail a été assurée via un numéro spécial de la newsletter régionale et partenariale Cheval'Info. Une entrée par typologie de projets est proposée, par exemple : projets d'investissement, accompagner la formation et l'emploi, promouvoir la recherche et le développement. Les dispositifs sont présentés de manière pragmatique avec un intitulé, la structure porteuse, les bénéficiaires et activités éligibles, le calendrier et un contact. ■



LE GRAND EST À CHEVAL - LES PREMIÈRES JOURNÉES DU TOURISME ÉQUESTRE

Depuis 2019, l'IFCE accompagne le conseil des chevaux du Grand Est et le comité régional de tourisme équestre pour mettre en valeur l'atout « cheval » dans l'attractivité touristique régionale. Le site de Rosières-aux-Salines en est un point fort, riche de son patrimoine Haras nationaux et de ses liens historiques avec le Haras allemand de Zweibrücken, en Rhénanie-Palatinat. Il est aussi proche de Lunéville et de Nancy. C'est donc à Rosières qu'ont été organisées les premières journées du tourisme équestre en septembre 2021.

Lors de ces journées, les résultats des études menées ont été partagés et les échanges entre les participants ont amené de nouvelles perspectives : par exemple la création récente du Parc national des forêts de Champagne et de Bourgogne, traversé par la Route d'Artagnan, premier itinéraire équestre européen touristique et culturel.

Troisième pays européen en nombre de pratiquants de tourisme équestre, la France est le pays proposant le plus de parcours balisés, à savoir 60 000 km. Cela représente six fois plus de kilomètres que les autoroutes. ■

EN SAVOIR +



SÉCURISER LA TRAÇABILITÉ SANITAIRE ET ZOOTECHNIQUE DES ÉQUIDÉS

© Clémence LOSFELD

LE SYSTÈME D'INFORMATION RELATIF AUX ÉQUIDÉS - S'ADAPTER POUR AVANCER

A l'heure où la réglementation concernant la traçabilité sanitaire se renforce, le système d'information relatif aux équidés (SIRE) et les équipes du contrôle et de l'identification de terrain continuent à s'adapter aux évolutions traversées par la filière équine. Qu'elles soient réglementaires, sanitaires ou sociétales, l'objectif reste le même : disposer d'un outil fiable et centralisé pour les équidés, les propriétaires et les détenteurs en France.

TRAVERSER LES CRISES, ENSEMBLE

Si la crise sanitaire n'est malheureusement pas encore terminée, l'IFCE poursuit ses actions pour fluidifier l'utilisation de son fichier central tout en garantissant sa fiabilité.

Alors qu'une baisse d'activité était redoutée pour l'année 2021, l'impact de la Covid-19 s'est finalement ressenti à l'inverse sur les démarches administratives au sein de la filière équine. Certains en ont profité pour se mettre en règle, d'autres se sont recentrés sur leur activité et ont investi dans leur structure ou leurs effectifs.

Le SIRE a donc enregistré un volume croissant de démarches comparé aux années précédentes auquel les équipes de Pompadour ont dû répondre, tout en gérant les différents protocoles sanitaires mis en œuvre au cours de l'année. De nouveaux outils et procédures ont été mis en place afin d'optimiser le travail à distance et répondre

efficacement aux utilisateurs. Par exemple, une nouvelle plateforme téléphonique est opérationnelle depuis septembre 2021 permettant, si besoin, la prise d'appels depuis le lieu de télétravail des agents de l'IFCE. ■

PERSPECTIVES 2022

L'IFCE reste vigilant afin d'être en mesure de répondre rapidement aux demandes de la filière vis-à-vis des situations atypiques.

L'objectif est double : maintenir une continuité de service et disposer d'une base de données la plus actualisée et fiable possible. A ces fins, le SIRE poursuit d'une part la modernisation de ses outils internes et externes et d'autre part continue ses actions de fiabilisation des données enregistrées.

CHIFFRES CLÉS 2021

87 %
TAUX DE SATISFACTION
global cumulé des utilisateurs de SIRE

9 088 498 €
CHIFFRE D'AFFAIRES GLOBAL

912 232
OPÉRATIONS
administratives SIRE

113 119 APPELS
téléphoniques répondus

154 269
COURRIELS TRAITÉS

69 291 COMPTES
Internet actifs en 2021, avec 30 519 comptes ouverts sur l'année

DÉMATÉRIALISER, OUI, MAIS ACCOMPAGNER

Conformément aux consignes de l'État, à la demande du comité SIRE et aux engagements du COP, le SIRE poursuit le développement de ses services en ligne, qui permettent d'améliorer la qualité de service.

La demande de cartes de saillie pour les étalonniers, ainsi que la déclaration de naissance pour les éleveurs et la gestion de la propriété de leur poulain, doivent être obligatoirement réalisées en ligne.

Cette transition, déjà naturellement amorcée ces dernières années, a été renforcée par une volonté d'accompagner les utilisateurs dans ces changements. Une mascotte est née : ERIS (SIRE à l'envers). Elle incarne les démarches en ligne sur les supports d'information du SIRE : vidéos, tutoriels, documents de communication, site internet et aide en ligne. ■

RÉPONDRE AUX ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

L'entrée en vigueur de nouvelles réglementations françaises, notamment liées à la loi de santé animale est un nouveau défi pour la base centrale SIRE.

Côté zootechnique, l'ordonnance n°2021-485 du 21 avril 2021 relative à la reproduction, à l'amélioration et à la préservation du patrimoine génétique des animaux d'élevage a donné lieu à un travail conséquent d'actualisation de la partie réglementaire du Code rural, en concertation avec le ministère et l'ensemble de la filière. Cette déclinaison du Règlement Européen Zootechnique (RZUE 2016/1012) a permis de débiter un travail de mise en conformité des modalités d'agrément des organismes de sélection et des organismes tiers chargés du contrôle des performances.

D'un point de vue sanitaire, le Règlement (UE) 2021/963 lié à l'identification des équidés, engendre des impacts sur les procédures SIRE comme le fait de réserver l'exclusion à la consommation des équidés à des motifs administratifs ou à l'administration de traitement médicamenteux par des vétérinaires. Le modèle de document d'identification va également être amené à évoluer à court terme. ■

27,7 %
TAUX DE DÉMARCHES
réalisées en ligne

81,3 % DES DEMANDES
DE CARTES DE SAILLIES
chevaux de sang, 78,7 % traits/ânes

100 %
DES DÉCLARATIONS
de saillie

85 % DES DÉCLARATIONS
DE NAISSANCE CHEVAUX
de sang, 88,7 % traits/ânes

24 % DES DÉCLARATIONS
DE DÉTENTEURS

24,4 %
DES CHANGEMENTS DE
PROPRIÉTAIRE

PERSPECTIVES 2022

La transition numérique se poursuit, avec une gestion de la propriété en ligne obligatoire dès 2022 et une dématérialisation facilitée sans retour de la carte d'immatriculation papier originale. Seulement plébiscitée par la moitié des utilisateurs, la transition au tout dématérialisé est un réel enjeu pour cette démarche, qui sera accompagnée d'une révision de l'outil en ligne et d'une large campagne d'information. La création de compte, élément essentiel à toute démarche SIRE en ligne, sera également modernisée pour une connexion plus aisée et une sécurisation accrue des données.

Un nouvel outil de gestion sanitaire de la monte est également mis en place pour la saison de monte 2022 afin de faciliter le renseignement et la vérification des pièces sanitaires.

PERSPECTIVES 2022

2022 voit donc l'arrivée d'un nouveau modèle de document d'identification. Celui-ci comporte plusieurs évolutions dont notamment un nouveau modèle de la partie feuillet médicamenteux et une nouvelle section III – Marque/validation. La « marque de validation » ou la « licence », permettront un allongement de la durée de validité du certificat sanitaire (nécessaire en cas de mouvements entre les états), leurs modalités de délivrance restent à définir.

A moyen terme, un enregistrement obligatoire du lieu de résidence principale des équidés sera mis en place, avec pour objectif une mise en œuvre en 2024 comme pour les autres espèces.

En 2022, l'IFCE accompagnera également la filière dans cette année charnière qui doit permettre à tous les organismes de sélection de mettre en conformité leur programme de sélection avec les exigences du RZUE. Les organismes chargés du contrôle des performances devront également faire ce travail d'actualisation.

EN SAVOIR +



CONTRÔLE SANITAIRE & IDENTIFICATION DES ÉQUIDÉS - DEUX MISSIONS COMPLÉMENTAIRES AU SERVICE DE LA TRAÇABILITÉ

L'IDENTIFICATION DE TERRAIN : L'INNOVATION AU SERVICE DE LA TRAÇABILITÉ

Les identificateurs IFCE réalisent les actes de terrain en complément de la profession vétérinaire. Acteurs clés de la traçabilité, ils sont les référents terrain du SIRE pour mener des enquêtes et expertises, contribuant ainsi au maintien de la qualité.

Au cœur de l'innovation, ils participent au développement et au déploiement des outils dématérialisés dédiés à l'identification :

- ◆ fiabilisation et évolution de l'application mobile @SIRE permettant de réaliser le relevé

de signalement sur tablette ou smartphone ;

- ◆ tests et amélioration du prototype Equiface, fonctionnalité novatrice de détection automatique des marques blanches sur la tête. ■

PERSPECTIVES 2022

Les identificateurs IFCE poursuivent leur investissement dans le déploiement des outils dématérialisés innovants au travers notamment du lancement de la fonctionnalité Equiface.

Un travail sera mené conjointement avec le SIRE afin de renforcer et valoriser les liens d'expertise.

CHIFFRES CLÉS 2021

43 AGENTS IFCE

habilités en 2021 pour plus de 30 000 actes

54 % DES SIGNALEMENTS

IFCE sont réalisés via @SIRE

28 % DES IDENTIFICATIONS

réalisées par des identificateurs IFCE

59 % DES ACTES IFCE

sont des identifications de poulains avec origines

300 ACTES

d'expertises sur des dossiers complexes

PARTENARIATS LOCAUX AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ DES ÉQUIDÉS

Dans le cadre de ses missions de recensement des équidés et de lieux de détention, l'IFCE a apporté son appui et son expertise au service de la Gendarmerie nationale dans la lutte contre les actes de cruauté. Deux actions ont été conduites en 2021 en Pays de la Loire :

- ◆ en janvier 2021, une convention de partenariat a été signée entre le groupement de gendarmerie départementale de Loire-Atlantique et la délégation territoriale ouest de l'IFCE, visant à favoriser les échanges et les actions de prévention ;

- ◆ lors du 5^{ème} salon du cheval d'Angers, une table ronde dédiée à la sécurité des équidés a été organisée. En présence d'avocats spécialisés et de la fédération départementale des syndicats et exploitants agricoles (FDSEA) du Maine-et-Loire, l'IFCE a présenté ses outils pouvant contribuer à

la sécurisation des équidés. Il s'agit de l'identification des équidés, l'enregistrement des lieux de détention et également des ressources documentaires disponibles sur equipedia.



EN SAVOIR +



LE CONTRÔLE SANITAIRE : FIABILISER ET RENFORCER LA TRAÇABILITÉ

Les contrôles réalisés par les agents de l'IFCE ont pour objectif de renforcer la fiabilité de la traçabilité sanitaire des équidés en accompagnant les détenteurs dans la réalisation de leurs démarches puis en sanctionnant les acteurs négligents ou fraudeurs.

Les crises successives qui ont touché la filière, qu'elles soient d'ordre sanitaire (rhinopneumonie équine, anémie infectieuse équine) ou d'ordre général (crise Covid-19, mutilations d'équidés), démontrent tout l'intérêt de renforcer le dispositif en s'appuyant notamment sur la déclaration de lieu de détention, socle du dispositif de sécurité sanitaire.

Par leur expertise cheval, les contrôleurs IFCE sont également des sentinelles pour les DDPP (direction départementale de la protection des populations) en matière de protection animale et viennent régulièrement en appui lors d'opérations de saisies.

La mission de contrôle IFCE est pilotée en concertation avec la DGAI et la filière. La mise en œuvre d'un plan de contrôle réfléchi et structuré se caractérise par la définition de cibles prioritaires et d'objectifs adaptés au contexte et aux caractéristiques des territoires.

La modification de l'article L212-14 fin 2021 a octroyé de nouveaux pouvoirs de polices aux contrôleurs de l'IFCE qui permettront des contrôles avec plus d'efficacité et de prérogatives. Ils pourront désormais, dans certaines situations le nécessitant :

- ◆ immobiliser un équidé, document d'identification inclus, sur son lieu de détention lors de constat d'identification non-conforme ;
- ◆ saisir des documents d'identification non-conformes ;
- ◆ procéder à l'identification immédiate conformément à l'article L.212-9 d'un équidé non identifié. ■

PERSPECTIVES 2022

Poursuite de la lutte contre les fraudes et la maltraitance animale au côté des autres services de l'État.

Renforcement du dispositif de traçabilité sanitaire en assurant une meilleure cartographie des lieux de détention d'équidés.

Implication pour maîtriser les risques sanitaires et professionnaliser les acteurs en orientant des contrôles ciblés vers les structures impactantes de la filière.

Inscription dans une démarche qualité de suivi des dossiers « contrôle », dans le respect des procédures validées et des administrés.

Déploiement d'outils métiers performants et adaptés.

Mise en œuvre, en lien avec la DGAI, des amendes forfaitaires et l'élargissement des prérogatives du corps de contrôleurs.



CHIFFRES CLÉS 2021

64 CONTRÔLEURS IFCE

avec 4 500 détenteurs contrôlés pour 34 000 équidés

300 CONTRÔLES

conjointes DDPP pour problèmes de maltraitance ou fraudes

Une meilleure couverture territoriale grâce au recrutement et à la formation de :

4 NOUVEAUX AGENTS EN 2021

EN SAVOIR +



CONTRIBUER AUX POLITIQUES DE SOUTIEN DES SPORTS ÉQUESTRES

© IFCE/Benoît LEYMAIRE

LE LABEL RÉSEAU GRAND INSEP RENOUVELÉ POUR L'IFCE

Déjà titulaire du label Grand INSEP depuis 2016 pour son site de Saumur, l'IFCE a de nouveau reçu ce label en septembre 2021. Cette reconnaissance confirme la place de l'établissement en tant que référent pour l'équitation dans le réseau des établissements accueillant les sportifs français de haut niveau, sur les quatre thèmes du label.

BIEN SE SOIGNER

- ◆ Travail préventif avec le pôle France relève de la FFE de concours complet. Un podologue accompagne l'entraîneur, le préparateur physique et les cavaliers afin d'améliorer la posture et l'équilibre. Ces actions visent à améliorer la performance au quotidien, à travers de petits détails qui font de grandes différences.
- ◆ Préparation de la rénovation complète du centre médico-sportif, avec une extension des espaces d'entraînement et de récupération, ainsi qu'une réaffectation des bureaux. La totalité du bâtiment sera dédiée à la prise en charge de l'athlète cavalier.

BIEN S'ENTRAÎNER

- ◆ Accompagnement personnalisé de la performance par une équipe pluridisciplinaire (mental, paramédical, physique, scientifique, etc.).
- ◆ Installation et expérimentation d'un système intégré d'assistance vidéo, d'abord dans un manège puis sur la majorité des espaces d'entraînement de haut niveau.
- ◆ Relève des chevaux pour les attelages en paire et solo, avec pour objectif de jouer un rôle aux championnats du Monde au Pin-au-Haras en 2022 et 2023.
- ◆ Maintenir la dynamique de progression et de performance au plus haut niveau en para-dressage, pour les cavaliers identifiés par la fédération, avec de nouveaux chevaux.

BIEN SE FORMER

- ◆ Suivi de la formation des sportifs accueillis dans les pôles fédéraux implantés à l'IFCE, avec des aménagements d'études individualisés (par exemple formation complète à distance, allongements d'études, modalités hybrides).

- ◆ Valorisation et développement des dispositifs visant l'amélioration continue des compétences professionnelles des écuyers du Cadre noir de Saumur, dans tous les domaines (entraînement, pédagogie, technique).

BIEN VIVRE

- ◆ Inauguration en 2021 du foyer des sportifs au sein du centre médico-sportif : lieu de repos, de pause et de partage.
- ◆ Mise en œuvre du plan éthique et intégrité, en multipliant les échanges autour du « bien vivre ensemble » et en aménageant des espaces de convivialité. ■



© IFCE/Alain LAURIOUX

FIN DE CARRIÈRE POUR QING DU BRIOT*IFCE

A 17 ans, Qing prend sa retraite en affichant l'un des plus beaux palmarès du concours complet français. Symbole de longévité au haut niveau, résultat d'un travail d'équipe des agents de l'IFCE et d'une complicité forte avec son cavalier. Après une médaille olympique par équipe à Rio en 2016, le couple était sélectionné pour l'olympiade 2021 à Tokyo.

« Qing du Briot*IFCE est le cheval d'une vie. Il s'est parfaitement remis, il est en pleine forme. Pour le moment il bénéficie de l'environnement dans lequel il a toujours vécu, avant de profiter d'une retraite méritée. »

Thibaut Vallette



L'IFCE PARTIE PRENANTE DES ÉQUIPES DE FRANCE DANS LES PLUS GRANDES ÉPREUVES INTERNATIONALES DE RÉFÉRENCE

Les formateurs de l'IFCE s'investissent dans le haut niveau et sont régulièrement appelés à s'intégrer au sein des équipes de France en tant qu'entraîneur, cavalier, meneur, longeur ou vétérinaire.

Céline GERNY, cavalière de para-dressage intégrée à l'IFCE depuis septembre 2020, a participé en 2021 aux jeux paralympiques de Tokyo. Ses résultats sont de bon augure pour son objectif Paris 2024.

Lambert LECLEZIO a de nouveau été sacré champion du monde de voltige à Budapest en août 2021. Il s'entraîne à Saumur avec le cheval Estado*IFCE et le longeur est un écuyer du Cadre noir. ■

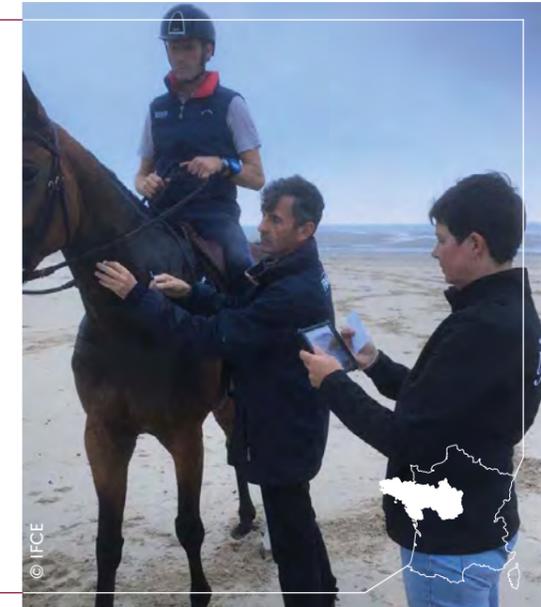
ACCOMPAGNEMENTS SCIENTIFIQUES À LA PERFORMANCE POUR L'ÉQUIPE DE FRANCE DE CONCOURS COMPLET D'ÉQUITATION (CCE)

Le plateau technique de Saumur développe depuis quelques années les accompagnements scientifiques à la performance (ASP) autour du cavalier, du cheval et, plus récemment, sur l'équipement. Ces prestations se font en lien avec la clinique vétérinaire du site IFCE de Saumur.

En 2021, lors de stages préparatoires de l'équipe de France de CCE (concours complet d'équitation) aux jeux olympiques de Tokyo ou aux Championnats d'Europe d'Avenches en Suisse, l'IFCE a soutenu l'équipe technique fédérale (FFE) dans le suivi

physiologique des chevaux. Le dosage des lactates et la mesure de la fréquence cardiaque ont donné aux sélectionneurs des indications sur l'état de forme des chevaux. Par ailleurs, ces informations complètent une base de données sur l'entraînement des chevaux de sport.

Les ASP se développent dans tous les milieux sportifs. Epaulé par l'INSEP, l'IFCE participe à leur utilisation en équitation, dans un objectif de soutien à la performance sportive.



© IFCE

EN SAVOIR +



EN SAVOIR +





PILOTER POUR ANTICIPER

- 44 **POURSUIVRE L'ENGAGEMENT DE L'IFCE EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉCO-RESPONSABILITÉ**
- 45 **MODERNISER ET SÉCURISER LES OUTILS QUOTIDIENS POUR AMÉLIORER L'EFFICACITÉ**
- 46 **ENCOURAGER ET PROFESSIONNALISER L'USAGE DU MODE PROJET**
- 47 **ACCOMPAGNER INDIVIDUELLEMENT LES AGENTS DE L'IFCE**

- 49 **GARANTIR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL DES AGENTS DE L'IFCE**
- 50 **FIABILISER LE SUIVI DE L'EXERCICE FINANCIER 2021**
- 52 **RENFORCER LE CONTRÔLE DE GESTION POUR ACCOMPAGNER LES MUTATIONS**
- 53 **ADAPTER LES MÉDIAS DE COMMUNICATION AUX TENDANCES DE CONSOMMATION**

POUR SUIVRE L'ENGAGEMENT DE L'IFCE EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉCO-RESPONSABILITÉ

© IFCE/Nelly GENOUX

La charte « développement durable des Établissements publics », signée par l'IFCE en 2020, a été déclinée en une feuille de route 2020-2024, présentée au conseil d'administration du 25 novembre 2021. Celle-ci porte sur 16 engagements environnementaux et sociaux.

Quelques exemples d'actions concrètes réalisées en 2021 :

- ♦ **développement des moyens humains pour porter les actions de développement durable** sur le site de Saumur, siège social de l'IFCE ;
- ♦ **remplacement des lampes à incandescence du grand manège de Saumur par des lampes à LED** : diminution de la consommation électrique de 84 % et des émissions d'équivalent de CO2 de 5 tonnes par an ;
- ♦ **remplacement des chaudières à fuel par des pompes à chaleur des bâtiments administratifs de Pompadour** : émission de 119 tonnes d'équivalent de CO2 évitée par an ;
- ♦ **réfection du sol d'une carrière en sub-irrigation à Uzès** : 40 % d'économie d'eau par rapport à un arrosage aérien ;
- ♦ **évaluation environnementale des sites du Pin-au-Haras et de Chignac** : la jumenterie de Chignac émet 105 tonnes d'équivalent de CO2 et stocke 137 tonnes d'équivalent de CO2 ;

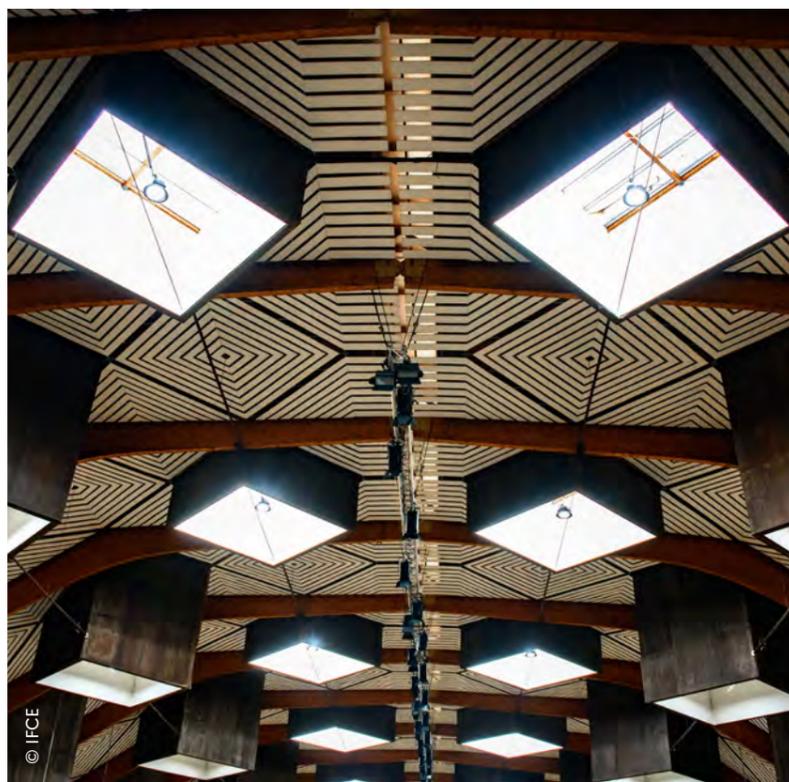
- ♦ dans le cadre de la prévention des discriminations et des violences, **intervention de l'association Colosses aux pieds d'argile** lors de la semaine commune des étudiants du pôle de formation IFCE de Saumur.

Par ailleurs, en tant qu'institut technique, l'IFCE produit et transfère des connaissances dans le domaine du développement durable pour les acteurs de la filière. ■

PERSPECTIVES 2022

Poursuite de la feuille de route, par exemple :

- ♦ **mise en œuvre d'un bilan des émissions de gaz à effet de serre** de l'IFCE ;
- ♦ **mise en service de l'extension du bâtiment de directions de Saumur, en ossature bois et énergie positive** ;
- ♦ **nomination et formation d'un référent bien-être animal** sur chaque site.



© IFCE

MODERNISER ET SÉCURISER LES OUTILS QUOTIDIENS POUR AMÉLIORER L'EFFICACITÉ

© IFCE/Alain LAURIOUX

En 2021, l'IFCE a poursuivi la mise à niveau de son infrastructure informatique. Par exemple, la ferme de serveurs du « data center » a été remplacée et la base de données Oracle a été migrée vers une version supérieure, garantissant sa conformité aux usages actuels.

Les échanges avec l'agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) sont de plus en plus rapprochés. Respectant leurs préconisations, une solution WAF (web application firewall) a été déployée pour protéger nos serveurs sollicités lors des consultations, par le public, des multiples adresses internet et applications gérées par l'IFCE.

Pour améliorer la réponse aux usagers, l'IFCE a fait évoluer sa plateforme téléphonique afin de faciliter la prise d'appels depuis le lieu de télétravail des agents de l'IFCE.

Nous avons poursuivi la dématérialisation des processus de gestion financière par la mise en place d'un outil de suivi et traitement des déplacements des agents. Depuis le printemps 2021, chaque agent assure la saisie de la demande de mission, puis de remboursement de frais sur un portail web dédié. Ces demandes sont visées successivement par les différents responsables, jusqu'au paiement. A la fin de l'année 2021, nous avons constaté que déjà 85 % des ordres ou frais passent par ce nouveau circuit complet. Les améliorations attendues sont principalement : une réduction des délais de traitement des frais, évaluée à 60 %, ainsi que des gains de productivité sur l'ensemble de

la chaîne. Ces indicateurs seront évalués en année pleine sur 2022.

Malgré un impact fort de la pandémie sanitaire sur les projets informatiques de l'IFCE, les équipes de la direction des systèmes d'information sont restées mobilisées. Elles ont pu répondre, au jour le jour, aux besoins des usagers et des agents afin de garantir un accès à l'ensemble des outils nécessaires aux démarches et au travail quotidien. ■

PERSPECTIVES 2022

Déploiement d'un outil dédié à la gestion des tournées des contrôleurs.

Simplification de la gestion de comptes avec l'intégration du système France Connect.

Evolution de l'application mobile @SIRE, avec intégration de la solution EquiFace.

Dématérialisation des démarches liées à l'identification des chevaux d'origine non constatée.

L'OUTIL TEAMS, DÉPLOYÉ EN 2021, REMPORTE LES SUFFRAGES !

L'application Teams est un outil collaboratif permettant aux agents de l'IFCE d'échanger plus facilement entre eux. Cette solution a été choisie grâce à un groupe projet constitué de différents représentants des directions de l'IFCE. Il s'agissait de l'outil de visioconférence et de messagerie instantanée le plus durable.

Quelques chiffres d'utilisation 2021 :

- ♦ 404 personnes ont organisé des réunions,
- ♦ 523 journées de visioconférences,
- ♦ 760 personnes ont posté des messages via l'application.



EN SAVOIR +



ENCOURAGER ET PROFESSIONNALISER L'USAGE DU MODE PROJET

© Antoine BASSALIER

Pour répondre aux besoins exprimés par la filière et par nos ministères de tutelle, l'établissement s'engage dans la gestion en mode projet. Les personnes impliquées dans un projet commun collaborent, en parallèle à leurs autres missions, selon le principe de transversalité.

Cette transversalité vise à une plus grande efficacité : chaque chef de projet veille à répartir judicieusement les tâches, fixe les délais, anime son équipe, suit l'avancée du projet grâce à des outils dédiés, jusqu'à son aboutissement.

Plus de 250 projets en cours ont été identifiés en 2021 dans l'établissement. Sur ces 250 projets, 38 % concernent la recherche et le développement, 22 % la diffusion de connaissances ou encore 10 % la

formation. Ce sont donc plus des deux tiers des projets, mêlant le plus souvent des acteurs internes et externes à l'IFCE, qui sont conduits au bénéfice direct de la filière équine.

En 2021, une structure d'accompagnement a été créée en interne et des documents pédagogiques ont été mis à disposition des chefs de projets. ■

PERSPECTIVES 2022

Accompagnement de tous les chefs de projets par la structure dédiée et par l'appropriation des outils pédagogiques.

Evolution ou remplacement de l'outil de gestion de projets de l'IFCE.

PE – Mode projet et transverse
Cycle de vie d'un projet



ACCOMPAGNER INDIVIDUELLEMENT LES AGENTS DE L'IFCE

© IFCE/Jean CHEVRET

DES EFFECTIFS QUI S'ADAPTENT À L'ÉVOLUTION DES MISSIONS

L'IFCE comptait 611 ETP (équivalents temps plein) au 31 décembre 2021, soit une nouvelle baisse de 3,5 % par rapport aux 633 ETP du 31 décembre 2020.

La masse salariale est elle aussi en réduction de 1,3 M€ en 2021 par rapport à 2020, pour atteindre 38,9 M€. Outre le paiement des salaires, cette somme est utilisée pour financer les mesures indemnitaires et assurer le paiement des dépenses liées au plan d'accompagnement personnalisé, ainsi que celles liées au chômage.

L'année 2021 a été marquée par la fin de la convention de mise à disposition d'agents IFCE auprès du syndicat mixte du Pôle Hippique de Saint-Lô. Trois agents ont bénéficié d'une mobilité vers le conseil départemental de la Manche. Le quatrième agent a sollicité une indemnité de départ volontaire.

En 2022, la diminution de l'effectif se poursuit, notamment par la réduction du nombre de mises à disposition et prestations de service pour le compte de structures externes à l'IFCE.

UNE MOBILISATION DES ÉQUIPES DE LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DES ORGANISATIONS SYNDICALES

Le comité technique central de l'IFCE, regroupant les représentants de la direction de l'établissement et les organisations syndicales, a été consulté à trois reprises en 2021, pour quatre opérations de restructuration, concernant sept agents.

En 2021, le contexte sanitaire a fortement restreint les déplacements des agents de la direction des ressources humaines. Néanmoins les agents des plus gros sites que sont Saumur, Le Pin-au-Haras et Pompadour ont pu être accompagnés en rendez-vous présentiels. Pour les agents positionnés en dehors de ces sites, l'accompagnement à distance a été poursuivi.

Au total 79 agents ont bénéficié, en 2021, d'un accompagnement individuel et 30 agents sont encore en cours d'accompagnement.

Pour faire face aux dépenses liées à l'accompagnement, l'IFCE a de nouveau sollicité le bénéfice du fonds d'accompagnement interministériel des ressources humaines (FAIRH). Une aide de 313 021 € a été allouée pour 2021. Enfin, deux personnes ont bénéficié de la prestation d'accompagnement approfondi par SODIE-SEMAPHORES, accessible depuis 2018. ■



© IFCE

DES MESURES CONCERNANT LES RÉMUNÉRATIONS

- En 2021, l'IFCE s'est engagé dans :
- ♦ la reconduction du forfait mobilité durable ;
 - ♦ le doublement de la prime de fin d'année des agents contractuels ;
 - ♦ la poursuite du déploiement du régime indemnitaire des fonctionnaires de l'Etat (RIFSEEP) en concertation avec les ministères de rattachement des agents. ■



© IFCE/Alain LAURIOUX



© IFCE/Benoît LEMAIRE

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Malgré le contexte sanitaire difficile, un niveau important de formation des agents a été maintenu, notamment avec un recours accru aux formations à distance. Suite à une campagne d'information soutenue sur les thématiques « égalité femmes/hommes, laïcité, luttes contre les discriminations, violences sexistes et sexuelles », 15 agents ont été formés sur ce thème en 2021 et l'action est prolongée en 2022.



CHIFFRES CLÉS 2021

58 AGENTS RECRUTÉS

dont 26 pour répondre à des besoins saisonniers ou de remplacement

20 MOBILITÉS

dont 9 internes à l'IFCE

3 NOUVELLES DISPONIBILITÉS accordées

2 INDEMNITÉS DE DÉPART

volontaire (IDV) pour un montant de 142 268,58 € bruts

3 RUPTURES

conventionnelles avec un départ en 2021 pour un total de 60 304,31 €

3 PRIMES

de restructuration de service (PRS) pour un montant de 142 500 € bruts

3 INDEMNITÉS

forfaitaires pour changement de résidence (IFCR) pour un montant de 4 212,9 € nets

4 NOUVEAUX COMPLÉMENTS

indemnitaires d'accompagnement (CIA) pour un montant annuel de 12 497 € (paiement sur facturation de l'organisme d'accueil)

1 AIDE AU DÉTACHEMENT

versée à la collectivité d'accueil pour un poste conservant des missions avec une valence cheval



© IFCE/Benoît LEMAIRE

GARANTIR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL DES AGENTS DE L'IFCE

DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ À L'ÉCOUTE

L'année 2021 aura été marquée par l'absence de médecin du travail sur une longue période. Une convention avec des services locaux a été signée en délégation territoriale Arc-Méditerranéen. Les agents de la délégation territoriale Est et les salariés agricoles ont continué de bénéficier des dispositifs pré-existants.

Le dispositif d'écoute et de soutien psychologique a été renouvelé pour une période de 2 mois de mi-février à mi-avril 2021.

Le partenariat avec une psychologue du travail s'est poursuivi : 15 suivis individuels et 3 actions collectives ont pu être réalisés. Selon les besoins identifiés, le réseau des assistantes sociales est resté actif.

LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS

Les acteurs de la prévention-sécurité à l'IFCE ont relayé tout au long de l'année 2021 les mesures de prévention diffusées par les autorités. Le nombre de personnes testées positives au Covid-19 en 2021 a été plus de sept fois supérieur à 2020 à l'IFCE.

Une inspection santé-sécurité au travail de l'ensemble de l'établissement a été conduite par deux

inspectrices de l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGESR) dont l'inspectrice référente pour l'IFCE. Cette inspection consolide toutes les données de l'établissement et permet la construction d'un plan d'action pour la prévention des risques psychosociaux en 2022.

Une cellule de signalement des discriminations, harcèlement moral et sexuel et agissements sexistes a été mise en place de façon externalisée.

Le document unique d'évaluation des risques professionnels du site de Saumur a donné lieu à un plan d'actions dont la mise en œuvre se

poursuit. La même démarche a pu être menée sur les sites La Roches-sur-Yon, Le Lion d'Angers, Lamballe, Hennebont, Saint-Lô et Amiens.

En 2021, on compte 52 accidents de travail et de service, dont 17 avec arrêt de travail. Ce nombre repart à la hausse après une année 2020 réduite en activité (32 accidents) et redevient comparable aux chiffres de 2019 (60 accidents) et 2018 (59 accidents).

Le marché « vêtements de travail et équipements de protection individuelle (EPI) » a été attribué pour les années 2022-2025. La dotation annuelle en vêtements de travail a été maintenue à 170 € TTC par agent. 275 agents étaient bénéficiaires de cette dotation en 2021. 764 demandes d'EPI ont été traitées. Ces demandes concernent des boots, bottes et chaussures de sécurité, des gants, des équipements de protection contre la pluie, des protections auditives et des protections spécifiques pour la soudure. ■

CHIFFRES CLÉS 2021

217 VISITES MÉDICALES

ont été réalisées en 2021

DONT **145** VISITES PÉRIODIQUES

DONT **71** VISITES POUR D'AUTRES MOTIFS

30 visites d'embauche, 2 visites de pré-reprise, 15 visites de reprise, 24 visites occasionnelles, 1 à la demande du médecin de prévention

12 AMÉNAGEMENTS

de poste

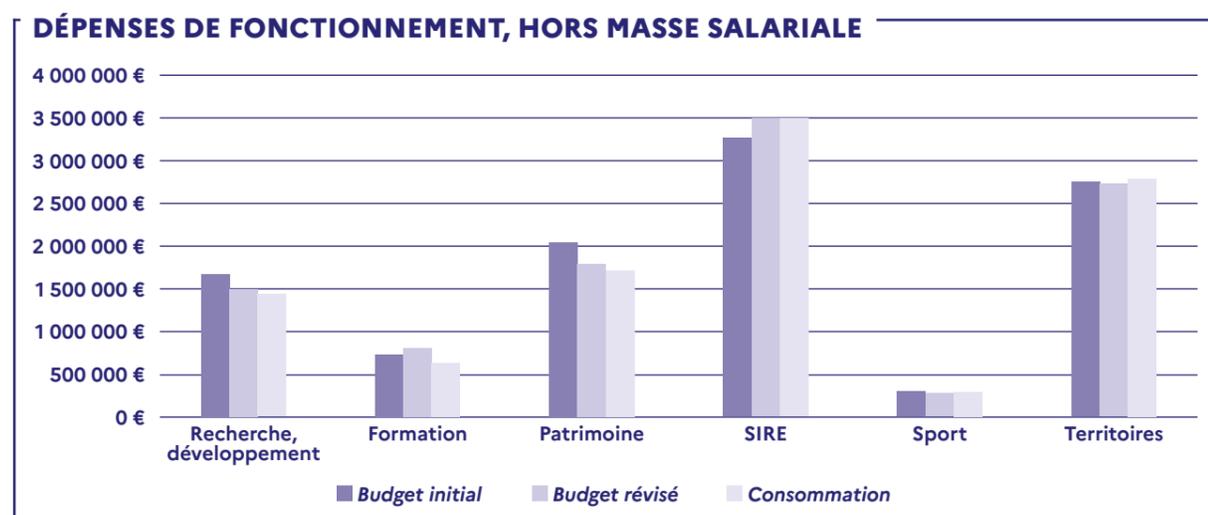
DE NOMBREUX ENTRETIENS informels, liés au coronavirus ou non



© IFCE/Benoît LEVAIRE

FIABILISER LE SUIVI DE L'EXERCICE FINANCIER 2021

L'exercice 2021 a encore été affecté par la crise sanitaire, en dépenses comme en recettes. Notons que l'activité du SIRE a bénéficié – contre toute prévision – d'une hausse d'activité en lien avec les démarches. En effet, certains acteurs en ont profité pour se mettre en règle, d'autres se sont recentrés sur leur activité et ont investi dans leur structure ou leurs effectifs.



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement voté au budget rectificatif n°1 pour 5 284 698 €, a été engagé à hauteur de 4 694 261 € (89 %) soit en nette progression par rapport aux exercices précédents. Outre les dépenses d'investissement récurrentes (équipements informatiques, renouvellement de la cavalerie et des véhicules), les principales opérations concernaient différents champs.

L'amélioration de la qualité de vie au travail et le développement durable :

- ♦ à Saumur, l'extension des locaux pour la formation et la recherche et le logement des agents récemment arrivés ainsi que la rénovation de l'éclairage du grand manège ;
- ♦ à Pompadour, le remplacement des chaudières fuel par des pompes à chaleur.

Le bien-être animal : la création de paddocks au Pin-au-Haras.

Le renforcement de la sécurité :

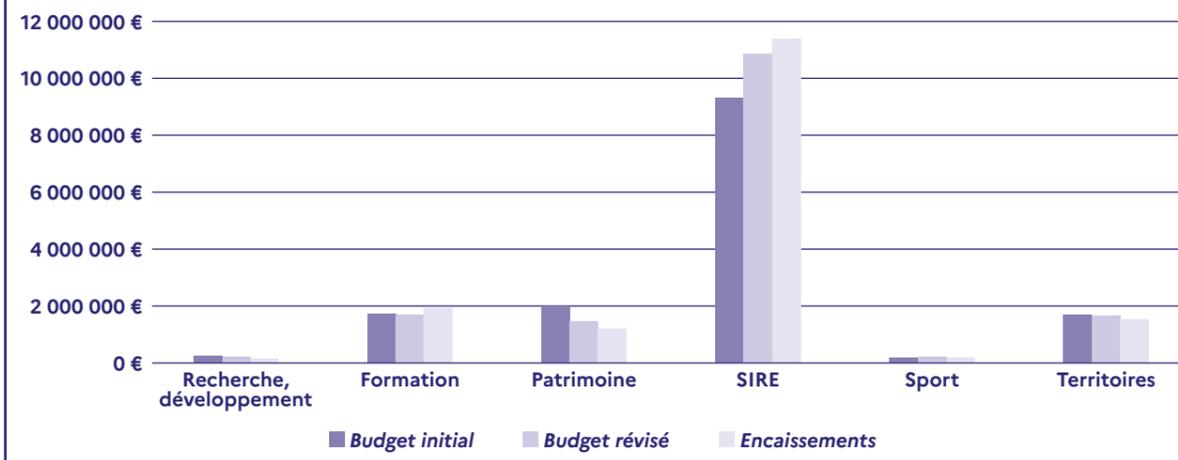
- ♦ l'agrandissement et la sécurisation du parking visiteurs à Saumur ;
- ♦ la mise aux normes des tribunes au Haras de Pompadour.

La formation de sellier : l'acquisition d'équipements numériques à refendre au Pin-au-Haras.

La recherche et l'innovation : l'acquisition d'échographes pour les plateaux techniques du Pin-au-Haras et de Chamberet. ■

RECETTES LIÉES À L'ACTIVITÉ

Les recettes propres encaissées sur les prestations vendues (hors subvention pour charges de service public, autres financements publics, recettes provenant des ressources humaines et FAFSEA) s'élèvent à 16 659 012 € contre 15 425 939 € prévues au budget initial. L'essentiel de cette augmentation est porté par les activités du SIRE. ■



RECETTES DE SUBVENTIONS POUR CHARGE DE SERVICE PUBLIC



RECETTES LIÉES AUX CESSIONS D'ACTIFS

Les recettes de cession n'ont concerné en 2021 que des cessions d'actifs mobiliers. Les discussions pour la vente du site de Pau-Gelos sont toujours en cours.



© Mélanie GUILLAMOT

RENFORCER LE CONTRÔLE DE GESTION POUR ACCOMPAGNER LES MUTATIONS

© Antoine BASSALIER

En comptabilité analytique, des améliorations significatives en 2021 permettent une vision plus fine des coûts.

Par exemple :

- ♦ **Gain de trois mois sur le temps de traitement de la comptabilité analytique** : les résultats ont été disponibles dès la fin mars et l'analyse consolidée a pu être produite fin avril (rapport soumis à délibération du conseil d'administration de juin 2021) ;
- ♦ **Meilleure connaissance des coûts** : le nouveau référentiel des actions de formation permet de calculer un coût de revient unitaire (recommandation de la Cour des comptes) ;
- ♦ **De nouveaux indicateurs** : par exemple, les coûts unitaires des actes d'identification et de contrôle sanitaire et le coût unitaire journalier d'un cheval sur les sites ;

- ♦ **Amélioration de la qualité d'imputation des temps de travail sur les activités par les agents**, grâce à la mise en place d'un accompagnement spécifique de la part des agents du contrôle de gestion auprès de tous les agents de l'IFCE.

La cartographie des risques budgétaires et comptables et les plans d'action associés ont été approuvés par le conseil d'administration du 25 novembre 2021. Des améliorations sont intervenues en termes de cartographie des processus, de calcul de dépréciation des stocks et de mise en place du contrôle hiérarchisé de la dépense. ■

PERSPECTIVES 2022

Pilotage de l'établissement : meilleure intégration du contrôle de gestion au cycle budgétaire par la mise à disposition d'outils améliorant la connaissance fine des dépenses de fonctionnement et surtout de la masse salariale, pour favoriser la prévision.

Offre de produits et service : éclairage plus complet des coûts de revient des produits et prestations pour définition des tarifs.

Contrôle interne : prise en compte des conclusions des audits dans le projet de refonte de la chaîne de recettes et dans la cartographie des processus financiers.

ADAPTER LES MÉDIAS DE COMMUNICATION AUX TENDANCES DE CONSOMMATION

© IFCE/benoît LEYMAIRE

La stratégie de communication de l'IFCE consiste à faire en sorte que l'IFCE soit visible et compris dans le paysage de la filière équine, en interne et en externe, du passionné des chevaux aux ministres des tutelles. A ce titre, les équipes cherchent à assurer une médiatisation multicanale pertinente et cohérente de chaque action mise en œuvre dans l'établissement, dans le cadre du COP 2018-2022.

UNE DIGITALISATION DE PLUS EN PLUS IMPORTANTE

Conformément aux tendances de consommation, les actions de l'IFCE se développent sur l'univers digital. En 2021, cela s'est notamment traduit par :

- ♦ la diffusion de vidéos sur les réseaux sociaux, ce qui répond à la demande des usagers ;
- ♦ l'utilisation croissante des formats autres que les publications, offerts par les réseaux sociaux (stories, vidéos sur Instagram par exemple) ;
- ♦ une grande croissance du groupe Facebook équipédia : un vrai succès ;
- ♦ la diversification du contenu proposé sur la page Facebook Cadre noir de Saumur, avec des articles culturels et des publications liés aux actions de mécénat et de parrainage ;
- ♦ la mise à jour des pages de notre site internet et la diffusion régulière d'actualités, garantissant un référencement naturel optimisé ;
- ♦ l'animation des groupes Facebook des délégations territoriales.

Sur les autres médias, la dématérialisation des pratiques est également une réalité.

Par exemple, les dossiers et communiqués de presse sont de plus en plus transmis sous la forme de documents enrichis. Les journalistes sont de plus en plus nombreux à reprendre directement les actualités de nos sites internet comme source de contenus.

Par ailleurs, les formats dématérialisés sont privilégiés pour les documents de communication.

Ce rapport d'activité, dans sa version numérique, comme dans sa version imprimée, est enrichi grâce à des liens vers des ressources complémentaires.

Enfin, nous privilégions l'usage de l'outil d'envoi de courriels pour les envois d'invitations aux événements. ■

PERSPECTIVES 2022

Poursuivre l'adaptation de la présence digitale à la stratégie de marque et de l'établissement : par exemple création d'un compte IFCE sur Instagram en réponse à des besoins identifiés.

Affirmer notre présence internationale en offrant le portail web IFCE en Anglais.

Adapter l'espace presse aux nouvelles pratiques digitales.

EN SAVOIR +



CHIFFRES CLÉS 2021

27 COMPTES
(pages ou groupes) valorisant l'IFCE et ses marques sur les réseaux sociaux

+ 45% TAUX D'AUGMENTATION
des abonnés au compte IFCE sur LinkedIn en 2021

+ 17% TAUX D'AUGMENTATION
des abonnés au compte Instagram Haras nationaux

123 000 NOMBRE D'ABONNÉS
à la page Facebook Cadre noir

8 800 NOMBRE D'ABONNÉS
au groupe Facebook équipédia – sciences et innovations équines



© IFCE/Oriane LÉLOUP

L'IMPORTANT DE LA RELATION DE PROXIMITÉ

A l'inverse d'une dématérialisation toujours plus importante, les consommateurs recherchent également de la proximité avec leurs interlocuteurs. L'IFCE bénéficie pour cela de son réseau en délégations territoriales.

Les agents des délégations territoriales ont donc pour mission de décliner les campagnes de

communication nationales au plus près des acteurs. En 2021 :

- ◆ le salon du cheval de Lyon et celui d'Angers ont mobilisé les équipes, pour le plus grand plaisir des visiteurs et des acteurs de la filière qui se retrouvent sur ces événements ;
- ◆ de nombreuses opérations de présentation de l'IFCE ont été réalisées au sein des organismes de formation régionaux ;
- ◆ les manifestations sportives organisées en territoire ont été l'occasion de valoriser les produits, services et actions de l'IFCE : par exemple le déploiement de l'exposition « connaissance et bien-être du cheval » lors de l'Équirando en juillet 2021 au Lion d'Angers. ■

PERSPECTIVES 2022

La présence de l'IFCE se renforce sur le salon Cheval Passion d'Avignon.

L'animation interne des délégations territoriales a pour objectif de accompagner dans toutes les actions de promotion des produits, services et actions de l'IFCE qu'ils jugent pertinentes localement.



MISE À JOUR MARS 2022



Siège social



Plateaux recherche et développement :

En partenariat, l'IFCE est présent sur les centres INRAE :



Quatre sites nationaux

Le Pin au Haras : reproduction et génétique

Val-de-Loire (Nouzilly) : 3 agents

Saumur : équitation et performance sportive

Clermont-Auvergne-Rhône-Alpes (Theix) : 1 agent



Présence d'agents des six délégations territoriales

Chamberet : élevage, nutrition et santé

Occitanie-Toulouse : 2 agents
Occitanie-Montpellier : 2 agents



Pôles de formation

Uzès : endurance, attelage et cheval au travail

En mise à disposition à la SFET : 3 agents

SOIT 30 IMPLANTATIONS

EN SAVOIR +



ORGANIGRAMME

MISE À JOUR MARS 2022

Direction générale

 Directrice générale adjointe Florence MÉA	 Directeur général Jean-Roch GAILLET	 Écuyer en chef Lieutenant-Colonel Thibaut VALLETTE	 Agence comptable Serge LARGUIER
---	---	--	---

<p>Pôle traçabilité</p>  Caroline TEYSSIER Adjointe au Directeur général, en charge des sites de Pompadour <p>SIRE</p>  Sabrina SCIARRA Adjointe à la directrice du SIRE <p>COMITÉ SIRE</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Suivi des dossiers : monte, naissances, propriété, importés, ONC-traçabilité ◆ Activités transverses : modernisation, accueil & assistance, qualité & extractions, juridique et relations OS, AMOA, communication & marketing <p>Contrôle et identification de terrain</p>  Julie SCHNEIDER <ul style="list-style-type: none"> ◆ Pilotage et animation des missions de contrôle sanitaire et d'identification terrain ◆ Plan de contrôle en lien avec la DGAI, le comité de pilotage, les DT IFCE et les DD(CS)PP en territoires 	<p>Pôle développement, innovation et recherche</p>  Sandie JARRIER <p>Développement et vulgarisation</p>  Sophie DANVY Adjointe à la directrice du pôle <p>COMMISSION GÉNÉTIQUE ÉQUINE ET ASINE</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Projets de développement en réponse aux besoins de la filière ◆ Production de contenus vulgarisés <p>Observatoires</p>  Pascale HEYDEMANN <ul style="list-style-type: none"> ◆ Observatoire économique et social ◆ Observatoire des métiers et des formations <p>Diffusion</p>  Sarah VAYSSADE <ul style="list-style-type: none"> ◆ Transfert des résultats et des connaissances <p>Recherche et innovation</p>  Marion CRESSANT <p>CONSEIL SCIENTIFIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Recherche appliquée ◆ Animation des plateaux techniques (Saumur, Chamberet, Le Pin-au-Haras, Uzès) 	<p>Pôle équitation de tradition française, performance sportive et moyens équestres</p>  Lieutenant-Colonel Thibaut VALLETTE <table border="0"> <tr> <td> Claude MOUYSSET Adjoint au directeur du pôle</td> <td> François HUOT MARCHAND Adjoint au directeur du pôle</td> </tr> </table> <p>Équitation de tradition française</p> <p>COMITÉ CULTURE, PATRIMOINE ET UNESCO</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Présentations publiques du Cadre noir, visites et boutique ◆ Partenariats, mécénat et services aux clients ◆ Centre culturel <p>Performance sportive</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Soutien à la politique sportive de la FFE et de la FFPM (pentathlon moderne) ◆ Ingénierie et expertise de l'innovation en matière de performance sportive ◆ Accompagnement des projets de performance des sportifs IFCE <p>Moyens équestres de l'IFCE</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Gestion de la cavalerie IFCE ◆ Service des écuries, harnachement du site de Saumur <p>Clinique vétérinaire</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Soins aux chevaux ◆ Forge 	 Claude MOUYSSET Adjoint au directeur du pôle	 François HUOT MARCHAND Adjoint au directeur du pôle	<p>Pôle formation professionnelle</p>  Flavie BARILLER <table border="0"> <tr> <td> Marion LEVEAU Adjointe à la directrice du pôle</td> <td> Maud DUPUY d'UBY Adjointe à la directrice du pôle</td> </tr> </table> <p>CONSEIL DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION</p> <p>Pôles de formation</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Site du Cadre noir de Saumur (équitation : formation universitaire, DEJEPS, DESJEPS, sport et haut niveau, cavalier d'entraînement, CCS, EME) ◆ Site du Haras national du Pin (équitation, pratique autour du cheval, reproduction, sellerie, techniques d'élevage, attelage et traction animale) ◆ Site du Haras national d'Uzès (équitation, attelage et traction animale) ◆ Site de Rosières-aux-Salines (équitation, attelage) <p>Réseau formation en territoires</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Animation des ingénieurs de formation et des territoires (sellerie, équitation, attelage et traction animale, pratique autour du cheval, gestion des équidés et conduite d'élevage) 	 Marion LEVEAU Adjointe à la directrice du pôle	 Maud DUPUY d'UBY Adjointe à la directrice du pôle	<p>Pôle accompagnement filière et pilotage stratégique</p>  Eric LECLERC <p>Activités transverses</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Suivi du COP et mise en œuvre du projet d'établissement ◆ Pilotage et programmation stratégique <p>Accompagnement à la filière équine</p>  Guillaume BLANC <p>COMITÉ FILIÈRE</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Relations internationales ◆ équi-ressources (emploi, métiers, formations) ◆ Accompagnement filière dont sociétés mères et OS ◆ Appui aux tutelles pour les politiques publiques du cheval et de l'équitation <table border="0"> <tr> <td> Marion RENAULT</td> <td> Christophe COUNY</td> </tr> </table> <p>Communication & marketing</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Digital, éditorial, relations publiques (dont presse et salons), relation client, offre de produits et services <p>Systèmes d'information</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Études, exploitation et suivi des outils informatiques ◆ Infrastructure, urbanisme, architecture et support 	 Marion RENAULT	 Christophe COUNY	<p>Secrétariat général</p>  Sylvain BAGARIE <p>Activités transverses</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Patrimoine de l'IFCE ◆ Affaires juridiques ◆ Développement durable ◆ Sécurité des systèmes d'information et logistique <p>Ressources humaines</p>  Boris GARNIER Secrétaire général adjoint et DRH <ul style="list-style-type: none"> ◆ Gestion administrative des personnels ◆ Emplois, compétences, formations ◆ Prévention et sécurité au travail <p>Budget et finances</p>  Chantal GERAUD <ul style="list-style-type: none"> ◆ Centralisation des recettes ◆ Centralisation des dépenses (fonctionnement et investissement) <p>Pilotage et audit interne</p>  Olivier FAYAT <p>Santé au travail</p>
 Claude MOUYSSET Adjoint au directeur du pôle	 François HUOT MARCHAND Adjoint au directeur du pôle										
 Marion LEVEAU Adjointe à la directrice du pôle	 Maud DUPUY d'UBY Adjointe à la directrice du pôle										
 Marion RENAULT	 Christophe COUNY										

Délégations territoriales
Accompagnement à la filière, aux collectivités territoriales et aux services de l'État : contrôle, traçabilité, identification, développement, diffusion, formation

 Geneviève ARDAENS Nord Ouest (Normandie - Hauts-de-France - Île-de-France)	 Alain MOURET LAFAGE Auvergne - Rhône-Alpes	 Luc FRUITET Arc méditerranéen (Occitanie - PACA - Corse)
 Anne CARRIOU-FEINDOUNO Ouest (Pays de la Loire - Centre - Val de Loire - Bretagne)	 Laetitia ANATOLE MONNIER Nouvelle-Aquitaine	 Daniel LAGNEAUX Est (Bourgogne - Franche-Comté - Grand Est)

Sites nationaux

 Olivier LEGOUIS Sites IFCE de Saumur Logistique : Laurent COIFFARD	 Sophie LE MONNIER Site IFCE du Haras national du Pin
 Caroline TEYSSIER Sites IFCE de Pompadour Haras national de Pompadour : Guy LAGRAVE	 Julie BIBOUD Site IFCE du Haras national d'Uzès

PARTENAIRES DE L'IFCE

TUTELLES

GOVERNEMENT  Ministère de l'agriculture et de l'alimentation Ministère des sports Ministère du budget

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



PARTENAIRES SUR DES PROJETS CITÉS DANS CE RAPPORT D'ACTIVITÉ




© IFCE/Benoît LEMAIRE

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Jean-Roch Gaillet, directeur général de l'IFCE

COORDINATION

Marion Renault, direction communication & marketing – IFCE

CRÉATION

Agence Bulles d'ID, Le Fresne-Camilly (14)

IMPRESSION

Imprimerie Messages, Toulouse



ÉDITION

IFCE
BP 207 – Avenue de l'ENE
49411 Saumur cedex
Contact : 08 11 90 21 31 ou info@ifce.fr
www.ifce.fr

Couverture

En une :

Le cheval perçoit le monde différemment de l'Homme. Les émotions qu'il ressent sont au cœur de la perception de son environnement, elles participent donc à son état de bien-être ou de mal-être au quotidien. Pour améliorer la qualité de la relation Homme - cheval et mieux appréhender ses réactions dans de nombreuses situations, il est nécessaire de mieux connaître ses capacités cognitives. La chercheuse IFCE Léa Lansade s'implique sur ces sujets.

© Oriane LELOUP

Agir pour la filière équine de demain



www.ifce.fr

